

Le choix de la **CONFIANCE**

Plateforme électorale 2026



Table des matières

5	Mot du chef
6	Faits saillants
7	Indépendance du Québec
8	Défendre les intérêts du Québec auprès du Canada et des États-Unis
9	Tout coûte trop cher
11	Miser sur nos PME
13	Efficacité de l'État
14	L'exemple doit venir d'en haut : retrouver confiance envers le gouvernement
19	Le Parti des régions
20	Relations avec les Premières Nations et Inuit
21	Le Québec que l'on veut léguer
23	Prévenir et guérir
30	Itinérance : la grande priorité sociale
32	Merci aux aînés
34	Faire du Québec la nation la plus en forme
36	Reprendre le contrôle de l'immigration
38	Protéger notre identité
41	Les grands chantiers en éducation
44	Famille
45	Agriculture
47	Protéger notre monde
50	Relations internationales



Mot du chef

Chers Québécois, chères Québécoises,

Le 5 octobre 2026, le Québec sera devant un choix important. Après des années de promesses non tenues et de déceptions, trop de Québécoises et de Québécois ont perdu confiance dans leur gouvernement. Ils se questionnent, avec raison, si leurs institutions travaillent toujours pour eux et si l'État a encore la capacité de remplir efficacement ses missions essentielles. Ce contexte mine même la confiance envers notre capacité collective à relever les grands défis qui se présentent devant nous, comme nous avons pourtant su le faire pendant notre histoire. La question est donc : à quel parti politique les Québécoises et les Québécois peuvent-ils faire confiance pour les quatre prochaines années afin de redresser le Québec ?

Le Parti Québécois a regroupé la meilleure équipe de cette campagne électorale. Elle sera prête, dès le lendemain des élections, à former un gouvernement compétent. La plateforme électorale du Parti Québécois est notre contrat d'une durée de quatre ans avec les électeurs et électrices. Elle présente clairement ce que nous voulons accomplir et la manière dont nous comptons y arriver. Nous ne prétendons pas que tous les problèmes peuvent être réglés du jour au lendemain. Nous nous engageons plutôt à donner l'heure juste au meilleur de nos capacités et à respecter l'intelligence des gens. Nous serons un gouvernement qui dit ce qu'il fait, et qui fait ce qu'il dit.

Le conflit commercial avec les États-Unis requiert une équipe économique compétente, capable de protéger notre économie, de soutenir nos entreprises et de diversifier nos marchés d'exportation. Nous miserons d'abord sur nos PME et nos entrepreneurs d'ici en réduisant leur fardeau réglementaire et fiscal. Nous remettrons de l'ordre dans les finances publiques, nous cesserons le gaspillage de l'argent des contribuables et nous ferons le ménage dans la bureaucratie.

Bien gouverner, c'est aussi remettre les priorités à la bonne place. Nous recentrons l'État sur ses missions essentielles, c'est-à-dire protéger, éduquer et soigner son monde. Ensanté, cela signifie investir dans les services directs à la population, notamment la première ligne, et faire le virage de la prévention. En éducation, nous remettrons la culture du mérite, la culture québécoise et l'activité physique au cœur de l'école, tout en valorisant davantage les métiers professionnels. Face à la crise de l'itinérance, nous ferons de l'aide aux personnes en situation d'itinérance une priorité du premier ministre et nous fixerons la cible ambitieuse d'une réduction de 50 % du nombre de personnes en situation d'itinérance en 2030. La défense de ce qui fait de nous une nation unique en Amérique sera au sommet de nos actions. Nous agirons pour renverser le déclin du français et donner à notre culture les moyens de rayonner et de redevenir un lieu de rassemblement pour notre jeunesse.

Dans les prochaines pages, derrière chacune des propositions présentées se trouve une ambition : redonner au Québec confiance en lui-même. Confiance en notre capacité de mieux gouverner. Confiance en notre économie. Confiance en nos services publics. Confiance en notre langue et en notre culture. Et, ultimement, confiance en notre capacité de décider nous-mêmes de notre avenir.

Le Parti Québécois est prêt à former un bon gouvernement. Nous sommes prêts à nous mettre au travail.



Paul Saint-Pierre Plamondon
Chef du Parti Québécois

Faits saillants

- Réaliser l'indépendance du Québec en organisant une consultation populaire après le départ de Donald Trump de la présidence américaine;
- Un plan pour soulager le portefeuille des Québécois;
- La grande priorité sociale : diminuer de 50 % le nombre de personnes en situation d'itinérance en investissant 1 milliard de dollars;
- Bonifier de manière substantielle le RQAP pour les parents ainsi que les allocations familiales;
- 450 millions de plus pour l'agriculture;
- 100 M\$ par année pour l'aide et la sécurité alimentaire;
- Remboursement de la TVQ pour les premiers acheteurs d'une propriété neuve;
- Réduire le prix de l'essence et offrir un remboursement de 125 \$ aux ménages les moins nantis;
- Un grand ménage dans la bureaucratie et une réduction de la masse salariale de l'État de 2,5 %;
- Faire la révision de tous les règlements, les programmes, les procédures et les normes de l'État;
- La fin du bar ouvert dans les subventions aux entreprises comme Northvolt;
- Détaxer les biens usagés;
- Baisse d'impôt de près de 20 % pour les PME québécoises;
- Geler les salaires des députés, des ministres et des dirigeants des sociétés d'État jusqu'au retour à l'équilibre budgétaire;
- Créer une Passe mobilité au coût de 95 \$ par mois donnant accès à l'ensemble des réseaux de transport collectif urbains et régionaux du Québec;
- Augmenter de 1,3 G\$ le budget en soins à domicile sur 4 ans;
- Appliquer la loi 101 au cégep;
- Réduire l'immigration permanente et temporaire de manière significative;
- Renforcer la laïcité dans nos écoles;
- Rendre nos rues plus sécuritaires en embauchant plus de policiers;
- Doubler le nombre de représentations du Québec à l'étranger.



Indépendance du Québec

Indépendance du Québec

Le Québec est différent. Le Québec a le droit de perpétuer sa différence. Aussi simples paraissent-elles, ces deux affirmations sont au fondement des luttes politiques qui, depuis plus de deux siècles, ont jalonné l'histoire du peuple québécois. Ce sont précisément ces évidences qui font en sorte que le statut politique du Québec reste, encore aujourd'hui, une question non réglée. L'existence d'une nation au Québec suppose que ce dernier est, de manière substantielle, différent du reste du Canada. Nos aïeux ne s'étaient pas trompés : le Québec est bel et bien différent.

Le Parti Québécois s'est engagé à tenir une consultation populaire sur son avenir dans un premier mandat, après le départ de M. Trump de la présidence américaine. Il ne tiendra qu'à nous de donner un sens à notre histoire. L'idée d'indépendance est au cœur du projet du Parti Québécois depuis sa fondation par René Lévesque en 1968. Elle continue de l'être. C'est une idée qui s'est transmise de génération en génération depuis les Patriotes et que nous faisons nôtre. Nous sommes convaincus que le peuple québécois a tout à gagner à être libre. Nous voulons avoir le plein contrôle de notre économie et de notre destinée pour pouvoir prendre toutes les décisions qui nous concernent, comme tout peuple normal de la planète. Et, surtout, pour être en mesure de nous assurer une pérennité linguistique et culturelle.

Toutes les Québécoises et tous les Québécois ont à gagner avec l'indépendance, car l'indépendance profite à tous. Personne n'a jamais regretté de jouir de davantage de liberté ; il en va de même pour les peuples, car jamais un peuple qui a obtenu son pays n'a réclamé de retourner sous la tutelle d'un autre par la suite.

ENGAGEMENTS

De la monnaie à la défense, en passant par les frontières et la citoyenneté québécoise, toutes les questions que la population se pose légitimement sur notre projet politique d'indépendance trouveront leur réponse dans le Livre bleu publié en juin dernier.

- Pour consulter le Livre bleu : https://pq.org/wp-content/uploads/2026/07/PQ_Livre-bleu-pages.pdf





Défendre les intérêts du Québec auprès du Canada et des États-Unis

Une approche ciblée, dans l'intérêt des Québécois

Le Québec aborde les prochaines années dans un contexte économique marqué par l'incertitude. Les tensions commerciales avec les États-Unis, le ralentissement de la croissance, la hausse du coût de la vie, la pression exercée sur les finances publiques et les défis persistants de productivité imposent des choix responsables. Lorsque des vents contraires se lèvent, le Québec n'a pas le luxe d'être à la remorque des autres. Il doit être capable de défendre ses intérêts, de veiller lui-même à ses affaires et de prendre les décisions qui servent d'abord son économie, ses entreprises et ses citoyens.

Pour y parvenir, nous avons réuni une équipe économique composée de femmes et d'hommes compétents, expérimentés et prêts à gouverner. Cette équipe aura la responsabilité de transformer notre modèle économique, de remettre de l'ordre dans les finances publiques et de traverser avec intelligence et sang-froid les défis auxquels notre économie sera confrontée dans les prochaines années. Si les Québécois choisissent de nous porter au gouvernement, nous agirons dès le jour 1 pour maximiser notre économie et le potentiel de nos entreprises.

ENGAGEMENTS

- Miser sur des programmes d'aide ponctuels et ciblés aux entreprises des secteurs les plus touchés par les tarifs américains et les contre-tarifs canadiens.
- Encourager fiscalement nos entreprises à diversifier leurs exportations en défiscalisant tout nouveau revenu vers de nouveaux marchés.
- Exiger un changement de stratégie de la part du gouvernement canadien vers des contre-tarifs plus ciblés et plus stratégiques plutôt que d'adopter la stratégie dollar pour dollar, afin d'éviter de nuire davantage aux entreprises d'ici.
- Rendre publique la liste des demandes du gouvernement du Québec au gouvernement canadien et impliquer, en toute transparence, tous les partis d'opposition dans le processus.
- Obtenir la garantie que l'argent récolté par le gouvernement du Canada par le biais de contre-tarifs revienne au Québec dans les mêmes proportions.

Tout coûte trop cher

Coût de la vie, habitation, accès à la propriété

Le Parti Québécois a un plan ambitieux pour faire baisser le coût de la vie. Nous allons donner de l'air aux familles, à la classe moyenne, aux jeunes et aux moins nantis. La promesse principale de la CAQ, durant huit ans, était de remettre de l'argent dans le portefeuille des Québécois, mais c'est exactement le contraire qui s'est produit. Les Québécoises et les Québécois n'en ont plus pour leur argent durement gagné : la nourriture, les loyers, l'hypothèque, les voitures, les vêtements et surtout l'essence exercent une pression de plus en plus grande. La conséquence est que de plus en plus de Québécois ont de la difficulté à boucler leurs fins de mois.



ENGAGEMENTS

Soulager le portefeuille des Québécois

- Abolir la taxe de vente du Québec (TVQ) sur les biens usagés.
- Moduler le taux de remplacement du revenu (de 70 à 80 % et de 55 à 70 %) dans les prestations du RQAP.
- Couper de moitié la TVQ sur l'essence durant au moins 1 an et mettre fin à la double taxation pour dégager en moyenne 220 \$ d'économies annuellement dans les poches des Québécois.
- Offrir un remboursement de 125 \$ pour compenser la hausse des coûts de l'énergie pour toute personne dont le revenu est inférieur à 40 000 \$.
- Rembourser la TVQ sur l'achat de propriétés neuves ainsi que sur l'autoconstruction, allant jusqu'à 45 000 \$.
- Créer une nouvelle Passe mobilité au coût de 95 \$ par mois donnant accès à l'ensemble des réseaux de transport collectif urbains et régionaux du Québec.
- Aide à l'acquisition d'un véhicule électrique de 2000 \$.
- Identifier et interdire les pratiques anticoncurrentielles pour favoriser l'arrivée de nouvelles bannières dans le secteur de l'alimentation.
- Déposer un projet de loi pour modifier la *Loi sur la protection du consommateur* afin d'interdire la tarification de surveillance dans les épiceries.
- Investir 100 millions de dollars supplémentaires par année pour soutenir des organismes d'aide et de sécurité alimentaire pour rejoindre notamment les jeunes à l'école et les aînés.
- Rémunérer les stages pratiques de formation dans les métiers de la santé, des services sociaux, de l'enseignement et de l'éducation à la petite enfance au sein des institutions publiques.



Habitation, logement et accès à la propriété

La crise de l'habitation est un sujet qui affecte tout le monde, peu importe le milieu de vie, l'âge, les revenus ou la région. La seule façon durable de sortir de la crise, c'est de dynamiser le secteur de la construction et de rétablir l'équilibre entre l'offre et la demande. On doit lever les contraintes excessives sur les développeurs ainsi que les règles qui touchent à la façon de construire et les lieux de construction. La crise du logement est bel et bien réelle et nous devons y répondre par des actions fortes et non par des petits ajustements.

C'est pourquoi, en plus de bonifier et d'actualiser les programmes d'aide aux premiers acheteurs, un gouvernement du Parti Québécois procédera à un vaste chantier d'allègements réglementaires et de simplification en matière d'urbanisme.

ENGAGEMENTS

- Doubler le montant maximal admissible du crédit d'impôt à l'achat d'une première habitation pour le faire passer de 1 400 \$ à 3 000 \$.
- Rembourser la TVQ sur l'achat d'une propriété neuve ainsi que sur l'autoconstruction, allant jusqu'à 45 000 \$.
- Réviser le Code du bâtiment pour lever des contraintes excessives et accroître la compétitivité dans le secteur de la construction.
- Harmoniser l'application du Code du bâtiment à l'échelle du Québec afin de faciliter la reproductibilité des modèles d'immeuble et de maison.
- Étendre les exemptions de remise aux normes du bâti ancien pour faciliter la requalification des bâtiments existants.
- Proposer des formulaires préremplis aux entrepreneurs du secteur de la construction pour accélérer le renouvellement de demandes et de déclarations auprès de la CNESST, la CCQ, la RBQ ou Revenu Québec.
- Mettre en place un mécanisme de certification des immeubles préfabriqués et standardisés permettant une approbation accélérée des permis dans un délai cible de 30 jours.
- Mener une vaste opération visant à éliminer les programmes inefficaces du gouvernement et à encourager les municipalités à faire de même.
- Fixer une cible de 20 % de logements sociaux et hors marché dans le parc locatif à l'horizon de 2050.
- Construire 20 000 logements sociaux et hors marchés.
- Lutter contre les sollicitations abusives permettant les rénovictions.

Miser sur nos PME

Économie et économie sociale



Le Parti Québécois prend l'engagement de sortir de l'approche économique préconisée par la CAQ, soit celle d'une économie axée sur un bar ouvert de subventions. Nous avons tous constaté les échecs de ce modèle dans les dernières décennies.

L'approche préconisée par le Parti Québécois, c'est de bâtir un environnement d'affaires qui est plus avantageux pour l'ensemble des entreprises. Un gouvernement du Parti Québécois sera donc un gouvernement résolument pro-PME. Nous voulons opérer un recentrage vers les PME québécoises, la colonne vertébrale de notre économie. Nous avons à cœur le développement du Québec et la création de richesse pour les Québécois.

Notre philosophie au Parti Québécois est simple : nous voulons laisser les entrepreneurs travailler. Nous voulons faire en sorte que nos entreprises passent moins de temps à s'occuper de la paperasse et plus de temps à s'occuper de leurs affaires et de leur croissance. Notre priorité, c'est d'améliorer l'environnement d'affaires pour toutes les entreprises.

ENGAGEMENTS

Économie

- Abolir le Fonds de développement économique et liquider progressivement ses actifs.
- Réduire progressivement les impôts des sociétés de 11,5 % à 9,5 %.
- Créer un Secrétariat à l'efficacité gouvernementale et à l'allègement réglementaire pour instaurer un mécanisme de révision permanente de la réglementation qui encadre les entreprises québécoises.
- Adopter une nouvelle politique d'automatisation, de robotisation et d'intégration de l'intelligence artificielle basée sur les modèles allemand, japonais et sud-coréen.
- Revoir les barrières fiscales qui compliquent le rachat d'une entreprise afin de faciliter le reprenariat.
- Procéder à un examen complet des incitatifs fiscaux et des crédits d'impôt afin de les centrer sur la stimulation de l'investissement en innovation et en productivité, dans le respect des principes d'équité, de simplicité et de prévisibilité, et en abandonnant progressivement les incitatifs à l'embauche.
- Introduire une évaluation obligatoire (clause crépusculaire) à toute politique économique et réglementation touchant les entreprises après leur mise en application pour en mesurer l'efficacité et l'utilité.
- Réviser le crédit d'impôt en recherche et développement québécois pour concentrer les bénéfices sur la recherche véritablement additionnelle à la productivité et sur les jeunes entreprises innovantes.
- Développer des incitatifs fiscaux bonifiés et mobiliser l'écosystème du capital de développement afin de faciliter les projets de fusions-acquisitions.
- Faciliter l'entrée en bourse d'entreprises québécoises.
- Mettre en place des incitatifs pour favoriser le transfert de nos entreprises à des intérêts québécois plutôt qu'à des acquéreurs étrangers.



- Réduire le trop grand nombre de programmes de subventions aux entreprises et simplifier ceux qui sont offerts.
- Instaurer des normes et des critères clairs pour tous les programmes de subventions, ainsi qu'une réelle transparence sur le processus décisionnel.
- Adopter une nouvelle politique d'achat et d'approvisionnement québécois.
- Décentraliser les leviers économiques vers les régions en faisant confiance et en outillant davantage les acteurs locaux de développement économique, tels que Québec International, Promotion Saguenay ou Drummondville économique, tout en faisant une place au sein de ces organismes au secteur privé.
- Mettre fin au saupoudrage des fonds publics entre une multitude d'organismes de développement économique afin de concentrer les ressources là où elles sont le plus utiles.

Économie sociale

- Faire de l'économie sociale et coopérative un levier central du développement économique du Québec.
- Atteindre la cible de 20 % de logements hors marché d'ici 2050.
- Soutenir les entreprises d'économie sociale d'aide alimentaire.
- Mettre à contribution les entreprises d'économie sociale en aide à domicile pour augmenter et améliorer les soins à domicile.
- Accorder un accès simplifié aux OBNL et aux coopératives d'habitation aux fonds de la Société d'habitation du Québec.
- Travailler de concert avec les entreprises d'économie sociale pour accroître l'autonomie alimentaire du Québec et atteindre 75 % d'approvisionnement en produits québécois dans nos institutions publiques.

Efficacité de l'État

Recentrer l'État sur ses missions fondamentales

Au cours des huit dernières années, le gouvernement de la CAQ a accumulé plus de 40 milliards de dollars de déficit. La baisse de la cote de crédit du Québec, une première en trois décennies, est venue confirmer la nécessité de retrouver une gestion plus rigoureuse de nos finances publiques. La croissance de l'appareil de l'État illustre également cette perte de contrôle. Sous la CAQ¹, quelque 110 000 employés se sont ajoutés aux effectifs de l'État québécois. Sur cette même période², 55 % des emplois créés au Québec l'ont été dans le secteur public, comparativement à 31 % en Ontario et à 36 % dans l'ensemble du Canada.

Cette expansion ne s'est malheureusement pas traduite par une amélioration des services offerts à la population. Au contraire, le Protecteur du citoyen a lui-même constaté les effets d'un État devenu excessivement lourd, où l'accumulation des processus et des contrôles bureaucratiques peut aller jusqu'à « déshumaniser » les services publics. Nous devons renverser cette tendance. Les Québécois sont en droit de s'attendre à ce que chaque dollar prélevé en impôts ou en taxes soit utilisé avec rigueur et contribue réellement à améliorer les services auxquels ils ont droit.

Un gouvernement du Parti Québécois recentrera donc l'État sur ses missions fondamentales : prendre soin de notre monde, offrir des services publics de qualité, protéger le pouvoir d'achat des ménages et créer les conditions permettant à notre économie de prospérer. Il est nécessaire d'être responsable pour préserver notre capacité collective d'agir, de financer durablement nos services publics et de transmettre aux prochaines générations un État dont les finances sont saines.

ENGAGEMENTS

- Réduire de manière récurrente les coûts de rémunération dans le secteur public de 2,5 % sur trois ans afin de générer des économies de 1,6 milliard à terme par année et de 4,7 milliards sur 4 ans.
- Proposer des réductions volontaires des heures travaillées et des incitatifs financiers pour accompagner les départs dans les secteurs de la fonction publique qui ne donnent pas de services directs aux citoyens.
- Instaurer un mécanisme de révision permanente de l'action gouvernementale et inclure une clause crépusculaire aux règlements, aux politiques et aux programmes du gouvernement.
- Créer un Secrétariat à l'efficacité gouvernementale et à l'allègement réglementaire relevant du Conseil de trésor et ayant le mandat permanent de réviser tous les règlements, les programmes, les procédures et les normes.
- Créer un poste de Directeur parlementaire du budget à l'intérieur de l'équipe de la Vérificatrice générale.

1 <https://www.journaldequebec.com/2026/03/10/letat-a-gonfle-sous-legault-et-trudeau-la-fonction-publique-coute-cher-en-salaires?>

2 <https://www.iedm.org/fr/lexpansion-alarmante-du-secteur-public-au-quebec/>

L'exemple doit venir d'en haut : retrouver confiance envers le gouvernement

Institutions démocratiques, exemplarité de l'État, numérique, infrastructures, transports, finances



Institutions démocratiques

Dans un contexte où la confiance envers les institutions démocratiques est mise à l'épreuve partout en Occident, le Québec doit poursuivre ses efforts pour renforcer le lien de confiance qui unit les citoyens et ceux qui les représentent. Cinquante ans après les importantes réformes du gouvernement de René Lévesque, le Parti Québécois veut poursuivre l'assainissement de la démocratie québécoise. Le Parti Québécois souhaite accroître la participation des citoyens à notre démocratie, proposer une gouvernance plus transparente et fonder les prises de décisions publiques sur des données indépendantes et vérifiables.

La vitalité de notre démocratie repose sur des règles de jeu équitables, des institutions crédibles et une culture politique fondée sur l'intérêt général. Il nous appartient donc de poursuivre le travail de modernisation de nos institutions afin qu'elles demeurent efficaces, exemplaires et adaptées aux réalités du XXI^e siècle.

Exemplarité de l'État

Nous avons pris l'engagement de réaliser une grande opération de réduction de l'appareil de l'État qui touchera la réglementation, les processus et les normes. Cet effort est essentiel pour réinvestir dans nos services publics. Mais on ne peut pas demander à notre fonction publique et parapublique d'adopter un régime minceur si les plus hautes instances de l'État ne donnent pas l'exemple. Avec un gouvernement du Parti Québécois, l'exemple viendra d'en haut. En plus de geler les salaires des députés, des ministres et des dirigeants des sociétés d'État jusqu'au retour à l'équilibre budgétaire, nous allons déposer un projet de loi sur l'exemplarité et l'imputabilité des hauts fonctionnaires pour mettre fin à la culture du tabletage, à la lumière des constats de la Commission Gallant sur le scandale SAAQclac.

ENGAGEMENTS

Relancer les discussions pour compléter une véritable réforme parlementaire :

- Mener à terme la réforme du mode de scrutin afin d'y intégrer une composante de proportionnalité.
- Moderniser la *Loi sur l'accès à l'information* afin d'améliorer la transparence gouvernementale et de réduire les délais de traitement.
- Faire passer des auditions en commission parlementaire aux candidats sélectionnés par le Conseil des ministres pour occuper des postes à la tête des sociétés d'État.
- Resserrer les critères de sélection pour les nominations aux conseils d'administration des agences et des organismes publics ou parapublics.
- Ajouter des objectifs clairs et ciblés d'efficacité et de performance pour les PDG des sociétés d'État.
- Faire le ménage des bonus octroyés aux hauts dirigeants des sociétés d'État.
- Instaurer un régime d'élections partielles à date fixe.
- Abolir la monarchie.
- Instaurer une période de questions citoyennes une fois par session parlementaire.
- Donner une vraie liberté de parole aux députés du gouvernement qui ne sont pas ministres.
- Interdire aux ministres de participer à des activités de financement.
- Accroître la présence du fleurdelisé en accordant aux députés l'accès à une réserve de drapeaux pour la distribution aux citoyens du Québec qui en font la demande et en imposant le remplacement des drapeaux usés dans les institutions publiques.
- Geler le salaires des députés, des ministres et des dirigeants des sociétés d'États jusqu'au retour à l'équilibre budgétaire.
- Déposer un projet de loi sur l'exemplarité et l'imputabilité des hauts fonctionnaires pour mettre fin à la culture du tablettage, à la lumière des constats de la Commission Gallant sur le scandale SAAQclic.

Des finances responsables

Un gouvernement du Parti Québécois remettra le Québec sur le chemin du retour à l'équilibre budgétaire. Il prévoit retrouver cet équilibre dès 2028-2029, soit un an plus tôt que ne l'exige la *Loi sur l'équilibre budgétaire*. Le solde budgétaire du Québec passera ainsi d'un déficit de 6,5 milliards de dollars en 2026-2027 à un surplus de 49 millions de dollars en 2028-2029, et ce, après les versements au Fonds des générations. Le cadre financier prévoit également des réserves pour éventualité de 5 milliards de dollars pour faire face au conflit commercial avec les États-Unis. Le Québec possède les entrepreneurs, les travailleuses et travailleurs, les ressources et les talents nécessaires pour réussir. Il lui faut maintenant un gouvernement capable de transformer ce potentiel en prospérité. C'est l'engagement que nous prenons : être à la hauteur de nos responsabilités, des attentes des Québécois et, surtout, du potentiel économique du Québec.

Au cours des huit dernières années, la CAQ n'a pas déposé un seul budget équilibré. Leurs deux mandats ont été marqués par une croissance démesurée des dépenses, des dépassements de coûts, une multiplication des structures administratives et une détérioration importante de la situation budgétaire. Nous allons changer cela. Le Parti Québécois est particulièrement fier de présenter des propositions à coût nul, telles que la baisse d'impôts de 20 % aux PME, qui rompent avec les subventions arbitraires. Le résultat de cette politique sera d'augmenter la croissance du PIB québécois de 0,25 % à terme, et ce, chaque année.

Cadre financier d'un futur gouvernement du Parti Québécois : https://pq.org/wp-content/uploads/2026/09/PQ-Cadre-financier-20260915_NUMERIQUE-3.pdf

- Retour à l'équilibre budgétaire en 2028-2029 ;
- 5 milliards de dollars en provision pour éventualité ;
- 6,5 milliards de dollars de nouvelles dépenses sur cinq ans ;
- 6,6 milliards de dollars de réduction de dépenses liées à la bureaucratie ;
- Maintien des versements au Fonds des générations et création de provisions pour éventualité de cinq milliards de dollars qui répondent au contexte actuel, notamment le conflit commercial avec les États-Unis.



Numérique : développer notre expertise

Le gouvernement du Québec a perdu le contrôle de ses grands projets informatiques. Initialement évalué à environ 638 millions de dollars lors de son lancement en 2017, le coût total du projet SAAQClic s'est élevé à plus de 1,1 milliard de dollars, soit un dépassement de plus de 500 millions³. Sans compter que la mise en ligne de la plateforme SAAQClic, en 2023, a provoqué des retards monstres, des pannes et des files d'attente interminables dans les points de service, paralysant une partie des services aux automobilistes. Le commissaire Denis Gallant a conclu, en février 2026, que le gouvernement avait menti pendant des années sur le déroulement de sa transformation numérique.

Plus récemment, le fiasco du SIFA, un projet dont le coût est passé de 96 millions de dollars à 1 milliard de dollars, concerne tout le gouvernement de la CAQ. Cet été, on apprenait que tout le Conseil des ministres avait approuvé un nouveau dépassement de coût de 329 millions de dollars pour garder ce projet en juin 2026⁴.

ENGAGEMENTS

- Créer une équipe tactique imputable et responsable de la modernisation de l'État et des projets numériques sous la direction du Conseil exécutif et du Secrétaire général.
- Créer un comité d'experts et d'encadrement sur l'intelligence artificielle qui rassemblera tous les acteurs du domaine pour évaluer les opportunités et les impacts potentiels de cette technologie.
- Faire l'audit des projets en cours de transformation numérique de l'État.
- Structurer les grands projets de transformation numérique de l'État en programmes composés de plusieurs projets de taille modeste avec plus de contrats collaboratifs.
- Faire appel au génie numérique québécois pour répondre aux besoins de l'État.
- Assurer la souveraineté numérique de l'État sur les données gouvernementales sensibles des Québécois.
- Signer une entente afin de capter des redevances pour les sites de paris sportifs.
- Poursuivre l'expansion du réseau cellulaire rapide, sécurisé et accessible sur le territoire québécois.
- Élaborer une Stratégie nationale québécoise en matière d'adoption de l'intelligence artificielle en entreprise et revoir les curriculums scolaires et postsecondaires afin d'y intégrer le développement obligatoire des compétences de base en lien avec l'IA.

³ <https://www.vgq.qc.ca/fr/communiqu%C3%A9/C2025-1?>

⁴ <https://www.amp.quebec/communiqu%C3%A9/ordonnance-2026-02?>

Infrastructures

Le Parti Québécois va mettre en œuvre un plan ambitieux et concret pour mieux contrôler les coûts des infrastructures publiques. Nous allons faire confiance aux élus municipaux plutôt que de multiplier la reddition de comptes auprès du gouvernement du Québec. Nous allons redonner aux municipalités l'agilité et la marge de manœuvre dont elles ont besoin. Les hausses des coûts des dernières années sont allées de pair avec la complexité et la densité croissante du Code du bâtiment. Le Québec a besoin d'un changement de cap. En quelques années à peine, nous avons perdu collectivement la capacité de livrer des infrastructures dans les coûts et les délais prévus. Le Parti Québécois apporte des solutions concrètes pour réduire la facture des ouvrages publics.



ENGAGEMENTS

- Dépolitiser la planification et la priorisation des infrastructures au Québec pour redonner la priorité aux projets qui répondent aux besoins réels de la population et qui contrent la vétusté de nos ouvrages publics.
- Assouplir les exigences des appels d'offres afin de permettre à davantage d'entreprises, notamment des PME, de soumissionner aux contrats publics afin de stimuler la concurrence.
- Alléger les plans et les devis soumis dans les appels à projets pour laisser plus de liberté d'exécution, de modification et de choix des matériaux aux soumissionnaires.
- Permettre aux entreprises de déposer des contre-offres en réponse aux appels à projets du gouvernement.
- Attirer plus de joueurs internationaux dans les appels d'offres afin de stimuler la concurrence.
- Harmoniser le Code du bâtiment dans l'ensemble du Québec pour faciliter la reproductibilité des modèles d'infrastructure publique.
- Prioriser le maintien des actifs en augmentant la part du budget du PQI alloué à la réfection des actifs et accompagner les municipalités dans la remise à niveau des infrastructures essentielles.
- Planifier l'aménagement du territoire de façon à réduire la pression sur les systèmes routiers et d'aqueduc.
- Créer un fonds pour la rénovation et la réfection des infrastructures municipales.
- Diminuer considérablement la bureaucratie et les normes inutiles.
- Rétablir la constance et la fiabilité de l'État comme donneur d'ouvrage en développant des outils de gestion et des compétences en matière de gestion de projet afin d'améliorer la planification des ouvrages publics et de réduire l'incertitude et les changements de cap dans l'octroi des contrats publics gouvernementaux.
- Proposer des formulaires préremplis aux entrepreneurs du secteur de la construction pour accélérer le renouvellement de demandes et déclarations auprès de la CNESST, la CCQ, la RBQ et Revenu Québec.



Transports

Depuis huit ans, la congestion routière n'a cessé d'augmenter au Québec, malgré les promesses caquistes. Cette réalité fait perdre du temps et de l'argent aux ménages, en plus de réduire les possibilités de déplacement. L'impact négatif sur la productivité et la main-d'œuvre est, par ailleurs, bien documenté.

Selon un sondage Léger réalisé en juin 2026 pour l'Association du transport urbain du Québec (ATUQ), les deux tiers des résidents de la région de Québec estiment que la congestion s'est détériorée au cours des trois dernières années⁵. Une étude de la firme INRIX, dévoilée en décembre 2025, a établi que Montréal est la ville la plus congestionnée du Canada. Les automobilistes montréalais perdent en moyenne 63 heures par année dans le trafic⁶. Il y a deux ans, la CMM a présenté les résultats d'une étude indiquant que le coût de la congestion routière à Montréal était évalué à 6,134 milliards de dollars en 2023⁷.

Pour les transports et la mobilité durable, un gouvernement du Parti Québécois investira dans des projets rigoureusement planifiés et dont la faisabilité technique et financière est confirmée par des experts. La sécurité routière demeure évidemment une priorité. S'assurer que la population se sente en sécurité et qu'elle le soit réellement est l'une des premières responsabilités d'un gouvernement.

ENGAGEMENTS

- Créer une Passe mobilité offerte au coût de 95 \$ par mois, donnant accès à l'ensemble des réseaux de transport collectif urbains et régionaux du Québec.
- Assurer un financement stable, prévisible et suffisant du transport collectif en partenariat avec les municipalités, les sociétés de transport et les organismes régionaux, tant pour les immobilisations que pour les opérations.
- Mandater la CDPQ Infra afin qu'elle réalise une première phase d'un projet de transport collectif structurant en joignant la station Honoré-Beaugrand à la Pointe-de-l'Île et, dans une deuxième phase, mandater la CDPQ Infra afin de prolonger le projet vers Repentigny.
- Mener une étude évaluant la possibilité de raccorder les stations de métro Anjou et Honoré-Beaugrand.
- Accroître les efforts d'entretien des infrastructures du métro de Montréal, incluant le remplacement des trains M-73 par des trains Azur.
- Augmenter la fréquence du transport en commun ainsi que bonifier la flotte d'autobus.
- Privilégier l'entretien et la modernisation des infrastructures existantes avant l'ajout de nouvelles capacités routières.
- Soutenir de nouvelles offres de mobilité, notamment l'autopartage, le vélopartage, le transport à la demande, le covoiturage et les initiatives des employeurs favorisant le transport collectif ou actif, et favoriser une meilleure intégration des services.
- Faciliter le travail des contrôleurs routiers en leur donnant les moyens pour agir efficacement, notamment par un meilleur accès aux données, des effectifs accrus aux postes de contrôle et une formation accélérée au maniement des armes à feu afin de reprendre rapidement les patrouilles dans le but de mettre fin au phénomène des « chauffeurs au rabais ».
- Mettre sur pied un nouveau programme d'accès aérien aux régions pour garantir une offre de service durable, fiable et abordable.

Voir le plan du Parti Québécois en matière d'environnement :

https://pq.org/wp-content/uploads/2026/08/PQ-plateforme-enviro-V_FINAL.pdf

⁵ <https://www.journaldequebec.com/2026/06/01/sondage-leger-la-congestion-en-hausse-selon-66-des-citoyens?>

⁶ <https://www.journaldequebec.com/2025/12/05/montreal-ville-la-plus-congestionnee-les-automobilistes-perdent-63-heures-par-an-dans-le-traffic?>

⁷ <https://cmm.qc.ca/communiqués/congestion-routiere-une-facture-annuelle-de-6-g-pour-la-region-metropolitaine-de-montreal-2/?>

Le Parti des régions

Un vaste chantier de décentralisation

Le Parti Québécois veut redonner du pouvoir aux régions du Québec. Le Parti Québécois ramènera les régions autour de la table du Conseil des ministres. Celles-ci sont les mieux placées pour connaître leurs besoins au niveau économique, social et environnemental. Du Bas-Saint-Laurent à l'Estrie, du Centre-du-Québec au Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Montréal à l'Abitibi-Témiscamingue et de la Capitale-Nationale au Nord-du-Québec, chaque région, sous un gouvernement du Parti Québécois, pourra s'exprimer et proposer des solutions précises aux défis qu'elle rencontre.

Le Parti Québécois poursuit ainsi sa tradition de décentralisation qui remonte au premier gouvernement de René Lévesque en 1976. Fortement enracinée dans chacune des 17 régions administratives du Québec, notre formation politique pense que vivre en région ne devrait jamais faire de quiconque un citoyen de seconde zone, que ce soit pour accéder à des services de santé et d'éducation ou pour se déplacer sur le territoire québécois.

ENGAGEMENTS

- Élaborer une véritable Politique nationale de développement régional qui interpellera l'ensemble des parties prenantes du territoire et convenir avec les régions d'un mécanisme de mise en œuvre de la Politique en respectant les particularités des régions.
- Réintroduire la responsabilité régionale des ministres.
- Décentraliser davantage d'institutions et d'effectifs de la fonction publique.
- Effectuer une meilleure répartition régionale des nouveaux arrivants et favoriser la régionalisation de l'immigration.
- Mettre sur pied un nouveau programme d'accès aérien aux régions pour garantir une offre de service durable, fiable et abordable.
- Doubler le budget d'aide financière aux déplacements pour rembourser les frais réels de transport des patients qui doivent parcourir de longues distances pour recevoir des soins.



Relations avec les Premières Nations et Inuit



Son propre parcours historique aide le peuple québécois à comprendre le souhait des peuples autochtones de faire rayonner leur culture. C'est pourquoi nous avons l'intention de les aider à protéger et à valoriser leurs langues et leurs traditions, en plus de célébrer leurs apports à la culture québécoise et à notre nation.

ENGAGEMENTS

- Entériner et mettre en œuvre la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des peuples autochtones et en faire le cadre fondateur de nos relations de nation à nation.
- Soutenir le développement de la Maison des savoirs, premier établissement d'enseignement universitaire par et pour les peuples autochtones.
- Après une consultation des Premières Nations et Inuit, élaborer une offre de cours de langues et cultures autochtones dans l'enseignement primaire et secondaire représentative des réalités autochtones actuelles et locales.
- Poursuivre le déploiement de l'affichage en langues ancestrales, avec la collaboration des Premières Nations et Inuit, dans les établissements publics fournissant des services à une population autochtone.
- Impliquer activement les Premières Nations et Inuit dans l'élaboration d'un nouveau régime forestier.
- Déployer des politiques de sécurisation culturelle dans le réseau public (santé, services sociaux, justice, éducation, sécurité publique).
- Proposer aux Premières Nations et Inuit d'instaurer une journée nationale en commémoration de la Grande Paix de Montréal de 1701 pour célébrer la richesse des cultures autochtones et leur apport à la société québécoise.

Le Québec que l'on veut léguer

Environnement, ressources naturelles, forêt et énergie

Environnement

Le plan du Parti Québécois pour l'environnement propose une feuille de route détaillée avec près d'une centaine de mesures concrètes et structurées autour de neuf axes stratégiques couvrant l'ensemble de l'action gouvernementale. Le Parti Québécois propose une approche lucide et pragmatique. L'écologie ne doit pas être punitive, mais bien bénéfique pour les citoyens. Notre approche, notamment, augmentera la circularité de l'économie québécoise, encouragera la consommation de produits usagés, luttera contre le gaspillage et la destruction de biens invendus, et protégera davantage notre territoire agricole ainsi que la qualité de notre air et de notre eau.

Pour le Parti Québécois, l'État doit jouer un rôle pour que les Québécois aient le choix d'opter pour des options moins énergivores, mais tout aussi efficaces. Chaque kilowattheure économisé est un kilowattheure disponible pour chauffer un logement, soutenir une entreprise ou électrifier notre économie. Le Parti Québécois permettra notamment aux Québécois d'avoir accès à des mécanismes de financement innovants pour réaliser des améliorations écoénergétiques, comme l'installation d'une thermopompe, de matériaux isolants et de panneaux solaires. Il réduira les obstacles financiers pour les propriétaires et encouragera les investissements à long terme dans l'efficacité énergétique.

L'action d'un gouvernement du Parti Québécois en matière d'énergie inclura, en plus de mesures d'économie d'énergie, une augmentation nécessaire des capacités de production pour répondre aux besoins du Québec de demain.

ENGAGEMENTS

- Voir notre plan Environnement : https://pq.org/wp-content/uploads/2026/08/PQ-plateforme-enviro-V_FINALE.pdf



Ressources naturelles et forêts

La gestion de la forêt par la CAQ a été catastrophique. Ce gouvernement a réussi à faire l'unanimité contre ses réformes du régime forestier. Leurs projets ont suscité une forte opposition chez les Premières Nations, les groupes environnementaux, les syndicats et dans l'industrie en général. Un gouvernement du Parti Québécois va consulter les acteurs de ce secteur et réaliser une réforme du régime forestier dans la première moitié de son mandat. Nous allons ramener la gestion forestière à une échelle humaine et locale en décentralisant une partie de la gestion forestière vers les régions. Nous allons simplifier la gouvernance et accélérer les décisions en allégeant le cadre réglementaire et les processus, en plus de mieux concilier les usages de la forêt (industrie, faune, tourisme, environnement, communautés et Premières Nations).

Le régime forestier est trop centralisé et trop complexe. Son cadre réglementaire et son fonctionnement sont trop lourds. Le régime est mal adapté aux réalités territoriales, économiques et environnementales. La volonté du Parti Québécois est de développer une planification à plus long terme adaptée aux réalités de chaque territoire (sans être mur-à-mur) pour assurer une plus grande prévisibilité aux acteurs de la filière. Les impacts d'une planification efficace touchent tant à l'aménagement de la forêt qu'à l'accès aux territoires et aux approvisionnements.

ENGAGEMENTS

- Entreprendre un travail sérieux de consultation des acteurs du secteur forestier et des Premières Nations afin de déposer un nouveau régime forestier avant la fin de l'année 2027.
- Développer un mode de gestion de la forêt décentralisé, agile et durable, en partenariat avec les Premières Nations à l'échelle régionale.
- Élaborer une stratégie pour mettre en valeur toute la chaîne de valeur de l'écosystème forestier, du bois jusqu'aux meubles et autres produits du bois.
- Enquêter sur les pratiques anticoncurrentielles qui portent un dur coup à nos entreprises, comme le dumping dans le secteur du meuble.
- Garantir la participation des propriétaires de forêts privées en maintenant le principe de résidualité.
- Ajouter un volet « collectivités minières » au Programme de partage des revenus des redevances sur les ressources naturelles en transférant 10 % des revenus tirés des redevances minières dans les régions et faire le ménage dans les processus complexes d'octroi de permis.
- Réduire les délais d'approbation et d'évaluation des projets miniers.

Énergie

Les décisions qui façonneront notre avenir énergétique touchent directement le coût de la vie, le développement économique, l'aménagement du territoire, la protection de l'environnement et la lutte contre les changements climatiques. De telles décisions exigent une transparence et une concertation avec les partenaires pour bâtir un véritable consensus social. Or, la planification énergétique actuelle n'a pas de vision d'ensemble, ce qui mène à une gestion fragmentée faite de décisions ponctuelles à courte vue plutôt qu'à une stratégie nationale cohérente.

Le Parti Québécois fera des économies d'énergie une véritable quête collective. Dans un contexte où Hydro-Québec doit répondre à une demande croissante d'électricité, la meilleure énergie demeure celle que nous n'avons pas besoin de produire. Économiser un kilowattheure coûte environ trois fois moins cher que d'en produire un nouveau.

ENGAGEMENTS

- Doter le Québec d'une politique nationale de l'énergie qui définira nos priorités stratégiques à long terme.
- Stimuler la filière des biocarburants (biodiésel, bioéthanol, biométhanol, etc.) pour le transport lourd et hors route.
- Reconnaître les Premières Nations et les Inuit comme des partenaires incontournables de la transition énergétique afin qu'ils contribuent pleinement aux orientations de la politique énergétique du Québec.
- Faire des économies d'énergie une filière énergétique à part entière grâce à une révision du Plan de gestion intégrée des ressources énergétiques (PGIRE).
- Accélérer les investissements offrant les meilleurs rendements énergétiques en déployant prioritairement les mesures de sobriété et d'efficacité énergétique déjà reconnues comme techniquement accessibles et économiquement rentables pour les ménages, les entreprises et les institutions publiques.
- Renforcer l'alignement des décisions de la Régie de l'énergie avec les objectifs de sobriété et d'efficacité énergétique du Québec.
- Ajouter du contenu local dans les appels d'offres d'Hydro-Québec, notamment pour les éoliennes.
- Revoir le mode d'octroi des blocs d'énergie, notamment pour favoriser les compagnies québécoises et améliorer la transparence.
- Étudier les meilleurs emplacements pour la construction d'un nouveau barrage hydroélectrique en coconstruction avec les communautés autochtones concernées et en prenant exemple sur des projets qui ont bien fonctionné.
- Mener une consultation visant à trouver un modèle durable de tarification pour les prochaines décennies à partir de l'année 2029, étant donné que la Régie de l'énergie a déjà terminé sa révision tarifaire pour les trois prochaines années.

Prévenir et guérir

Santé et services sociaux



Santé

Le bilan de la CAQ n'est pas reluisant en matière de santé. Les Québécois se souviennent des promesses brisées de la CAQ en matière de santé, comme les engagements rompus sur les 90 minutes à l'urgence et un médecin de famille pour tous. La CAQ nous disait aussi que le principal problème dans le réseau de la santé était qu'il y avait trop de bureaucratie, alors qu'ils ont ajouté de nouvelles structures, telles que Santé Québec. Le résultat net : les patients passent désormais 5 heures et 12 minutes à l'urgence, alors qu'en 2018, la durée médiane était de 4 heures et 30 minutes⁸. Quatre ans plus tard, faute d'avoir rempli ses promesses, la CAQ de Christine Fréchette promet désormais des salles d'attente virtuelles dans nos hôpitaux.

La CAQ a signé des ententes généreuses avec les fédérations de médecins : 500 millions supplémentaires pour les médecins de famille et environ 600 millions⁹ de plus pour les médecins spécialistes¹⁰. Tout ceci alors que la CAQ avait promis de mettre fin à l'incorporation des médecins, de reprendre le contrôle de la gestion des enveloppes budgétaires et d'abolir les primes cachées. Rien de tout cela n'a été fait.

La CAQ avait aussi promis, en 2022, d'accélérer l'obtention d'un rendez-vous avec un médecin ou un professionnel de la santé pour traiter rapidement les problèmes de santé mineurs et pour réduire la pression sur les urgences.

Le Parti Québécois va revenir aux missions fondamentales du gouvernement, dont celle de soigner la population dans toutes les régions du Québec. Pour y parvenir, nous ne voulons pas investir dans plus de structures et de fonctionnaires, mais bien dans les soins directs à la population.

⁸ [https://www.tvanouvelles.ca/2026/08/20/le-temps-dattente-aux-urgences-a-bondi-de-41-minutes-sous-la-caq?](https://www.tvanouvelles.ca/2026/08/20/le-temps-dattente-aux-urgences-a-bondi-de-41-minutes-sous-la-caq)

⁹ <https://www.journaldequebec.com/2020/12/07/legault-a-brise-sa-promesse-de-reduire-le-salaire-des-medecins-specialistes-dit-pspp-1?>

¹⁰ <https://www.journaldequebec.com/2026/03/18/budget-girard-2026-la-nouvelle-entente-avec-les-medecins-de-famille-une-facture-additionnelle-de-500-m?>

L'importance de la prévention

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), 80 % des maladies cardiovasculaires pourraient être éliminées par de saines habitudes de vie¹¹. Or, le Québec n'est pas sur le bon chemin, comme la dernière *Enquête québécoise sur la santé de la population 2020-2021* l'a démontré¹². La proportion de personnes actives dans leurs loisirs et leurs déplacements a diminué. Plus précisément, seul un Québécois sur quatre est considéré comme actif dans ses temps de loisir et un sur dix dans ses déplacements. La proportion de personnes de 15 à 64 ans sédentaires a, quant à elle, augmenté, passant de 32 % à 37 % depuis 2014-2015. Le pourcentage d'obésité dans la population québécoise est à 23 % alors qu'en 2008, il était à 16 %. De meilleures habitudes de vie et un mode de vie plus actif permettraient de réduire le risque d'apparition de maladies.

Alors que les budgets du réseau de la santé ont augmenté de 20 milliards sous le gouvernement de la CAQ, les sommes en prévention n'ont pas suivi cette croissance. Entre 2024 et 2026, les investissements en prévention de la CAQ ont diminué de 269 millions de dollars¹³. La prévention ne représente aujourd'hui qu'environ 1,75 % du budget de la santé, soit 1,1 milliard sur plus de 68 milliards. Le Parti Québécois opérera un réel virage vers la prévention pour améliorer la santé des Québécois et des Québécoises.

ENGAGEMENTS

- Miser sur l'activité physique chez les jeunes.
- Augmenter les dépistages des maladies, notamment du cancer du sein, et mettre en place un programme de dépistage organisé du cancer colorectal.
- Élargir graduellement la vaccination contre le VPH pour la population admissible et rendre accessibles les nouveaux tests de dépistage du cancer du col de l'utérus dans toutes les régions.
- Instaurer des objectifs et des indicateurs en temps réel reliés à la santé des Québécois comprenant le taux d'obésité, de tabagisme, de prévalence des maladies chroniques et de cancers.
- Soutenir la santé mentale des jeunes directement dans leur milieu de vie, comme les écoles et les établissements postsecondaires, et via les CLSC.
- Poursuivre la mise sur pied d'un registre québécois du cancer à jour et accessible.

11 <https://www.who.int/fr/news-room/fact-sheets/detail/cardiovascular-diseases-%28cvds%29>

12 <https://statistique.quebec.ca/fr/document/enquete-quebecoise-sur-la-sante-de-la-population-2020-2021?>

13 <https://aspq.org/nouvelles/analyse-budgetaire-sante-publique-affaiblie-de-269-millions-pour-la-periode-2024-2026?>

Lutte à la surprescription

- Mettre en place une stratégie pour un usage plus optimal et sécuritaire des médicaments.
- Resserrer les règles de prescription et promouvoir un usage approprié des médicaments afin de mettre un terme à la surprescription.
- Encourager une approche multidisciplinaire en première ligne pour améliorer la prise en charge et ainsi diminuer le recours aux médicaments.
- Embaucher davantage de pharmaciens afin de nous assurer qu'ils soient présents en nombre suffisant, notamment dans les CHSLD et les hôpitaux, pour favoriser un meilleur usage des médicaments et améliorer la qualité de vie des patients.
- Favoriser les interventions précoces dans le dépistage des TDAH dans le but d'offrir un éventail d'alternatives à la médication.
- Sensibiliser et former adéquatement les futurs professionnels de la santé au concept de surprescription.
- Encourager une complémentarité de l'approche médicale pour répondre à la crise des opioïdes.

Santé publique

- Revoir la *Loi sur la santé publique* afin d'assurer une complète indépendance au directeur national de santé publique et d'assurer l'indépendance de la santé publique, notamment dans les cas de crise sanitaire ou encore dans les évaluations de projets à risques environnementaux.
- Développer une stratégie nationale de préparation aux risques sanitaires et aux maladies infectieuses en collaboration avec le directeur national de santé publique, des scientifiques indépendants et les différentes parties prenantes.
- Mettre en place une commission d'enquête indépendante sur la gestion de la pandémie de COVID-19.



Alimentation

- Mettre sur pied une Chaire de recherche universitaire en politique bioalimentaire afin de conseiller le gouvernement et mieux documenter tout ce qui touche à la qualité des aliments.
- Mettre en place une certification volontaire «Qualité Québec» pour permettre aux Québécois qui le souhaitent de faire des choix santé et éclairés en consommant des produits d'ici et dont les standards de qualité répondent à des normes supérieures.
- Bonifier les programmes scolaires d'éducation à la saine nutrition dans les écoles primaires et secondaires du Québec.
- Privilégier la qualité des aliments et leur provenance en encourageant l'agriculture de proximité et en multipliant le nombre de marchés publics et de kiosques.

Première ligne

Selon le tableau de bord de Santé Québec, faute d'options, plus de 112 000 personnes se rendent à l'urgence tous les mois pour des urgences mineures, alors qu'elles pourraient se faire soigner ailleurs. Un autre grand chantier du Parti Québécois sera donc d'améliorer l'accès de la population aux services de santé et de services sociaux. Pour ce faire, il fera des CLSC les portes d'entrée du réseau de la santé. Les professionnels présents pourront accueillir des urgences mineures et prendre en charge plus de Québécois, plus rapidement. Nous allons donc ajouter dans les CLSC des infirmières praticiennes spécialisées, des travailleurs sociaux, des physiothérapeutes et des ergothérapeutes. Il y aura une meilleure continuité dans les services et une diminution importante de la pression sur les urgences. Les Québécois doivent avoir d'autres options que l'hôpital.

ENGAGEMENTS

- Renforcer la première ligne en faisant des CLSC la porte d'entrée du réseau et assurer la prise en charge de la population par des équipes multidisciplinaires, notamment pour des urgences mineures, sur un modèle inspiré par les bonnes pratiques comme celles de Jeffery Hale.
- Stimuler l'innovation qui vient du terrain, dont les CLSC, pour permettre des services adaptés aux besoins de la population desservie.
- Encourager les professionnels à travailler dans les CLSC en leur permettant de poser plus d'actes et en leur permettant de poser des diagnostics dans leur champ de pratique.
- Démarrer graduellement l'affiliation des Québécois à une équipe multidisciplinaire.
- Poursuivre le décloisonnement des professions afin d'élargir le bassin de professionnels de la santé pouvant assurer la prise en charge en première ligne.



Urgences

- Intégrer plus de professionnels à l'urgence, comme des infirmières praticiennes spécialisées, des travailleurs sociaux et des physiothérapeutes, et leur permettre de voir des patients sans médecin.
- Implanter graduellement des pharmaciens d'établissement dans les urgences.

Services préhospitaliers

- Investir annuellement 30 millions de dollars pour abolir les horaires de faction et ajouter des flottes ambulancières dans les régions où la desserte est insuffisante.
- Revoir l'utilisation d'agences privées pour les paramédics et la possibilité de revoir le modèle avec les entreprises privées.

Politique de déplacement des usagers

- Doubler le budget d'aide financière aux déplacements pour rembourser les frais réels de transport des patients.
- Rehausser les compensations financières au niveau de celles consenties aux fonctionnaires pour les déplacements.
- Assouplir les critères d'accès et de réclamation, notamment par l'abolition du seuil minimal de déplacement de 200 km et par le retrait du plafond de deux nuitées afin que les remboursements correspondent réellement à la durée établie selon les délais médicalement requis.

Soins et main-d'œuvre

- Mettre en place des tables de concertation avec les syndicats et le ministère pour la planification de la main-d'œuvre.
- Augmenter les places de formation dans certaines facultés de formation en santé.
- Donner suite aux recommandations du rapport de la Commission de la santé et des services sociaux portant sur les moyens facilitant le don d'organes ou de tissus, notamment l'instauration de la présomption du consentement.
- Mieux adapter le réseau de la santé au vieillissement de la population.

Médecins

- Diplômer 200 médecins de plus par année.
- Soutenir le développement d'un programme de médecine de famille afin d'améliorer la desserte et la rétention médicale en région.
- Encourager les étudiants vers la médecine de famille en mettant des incitatifs durant la formation.
- Mettre fin à l'incorporation des médecins au terme des prochaines négociations avec les médecins.
- Réduire la charge administrative des médecins, notamment les médecins de famille, en réduisant et en uniformisant les formulaires.
- Au terme des prochaines négociations, modifier le mode de rémunération des spécialistes pour s'éloigner de la rémunération à l'acte vers un modèle de rémunération mixte.
- Ouvrir des postes à salaire pour les médecins dans les CLSC.
- Améliorer l'accès à la médecine spécialisée en région.

Infirmières

- Mise en place graduelle de ratios sécuritaires pour les infirmières en commençant par les salles de chirurgie.

Ostéopathes

- Parachever les travaux pour la création d'un ordre professionnel des ostéopathes en plus d'appuyer le

développement du programme de baccalauréat et de maîtrise dans ce domaine.

Pharmaciens

- Bonifier le nombre de places au doctorat de premier cycle en pharmacie et renforcer l'attractivité de la maîtrise en pharmacothérapie avancée.
- Embaucher plus de pharmaciens afin d'assurer une présence suffisante, notamment dans les CHSLD et les hôpitaux, pour garantir un usage optimal des médicaments afin de rejoindre nos objectifs de lutte contre la surprescription et d'amélioration de la qualité de vie des patients.
- Ouvrir les postes manquants de techniciens en pharmacie pour appuyer les pharmaciens dans les établissements de santé.

Soins d'obstétrique

- Collaborer et appliquer les solutions du terrain pour maintenir l'offre de services d'obstétrique en région et décentraliser la prise de décision afin de mieux gérer les ressources.
- S'assurer que les ressources humaines nécessaires soient disponibles pour répondre aux besoins.
- Améliorer l'accès aux soins des sages-femmes.

Pertinence clinique

- Renforcer la pertinence clinique des actes médicaux afin d'éviter le surdiagnostic, la surprescription et les examens sans plus-value médicale.

Gouvernance

Depuis sa mise en place, le nombre d'employés de Santé Québec est passé de 760 employés à près de 1300 employés. Ce sont 520 nouveaux employés en quelques mois, soit une augmentation de 70 %. Avant l'arrivée de Santé Québec, on comptait 1232 fonctionnaires au Ministère. En janvier 2026, nous en avons 2126 au total en cumulant les effectifs du ministère et de Santé Québec. Essentiellement, on a environ 900 fonctionnaires de plus en deux ans pour gérer le même réseau.

ENGAGEMENTS

- Abolir Santé Québec afin de réinvestir dans les soins directs à la population.
- Décentraliser les décisions pour ramener une gouvernance de proximité, imputable et redevable envers les citoyens.
- Créer une région sociosanitaire distincte pour le Centre-du-Québec.

Santé des femmes

La santé des femmes est un enjeu très important pour le Parti Québécois. Les femmes sont sous-représentées dans les essais cliniques et la santé des femmes a été négligée par la recherche pendant des années.

ENGAGEMENTS

- Inclure plus de femmes dans les recherches sur les maladies pour mieux connaître et comprendre les effets de certains médicaments et maladies sur les femmes.
- Améliorer l'accès aux services d'interruption de grossesse en région.
- Améliorer la recherche des maladies qui touchent principalement les femmes.

Services sociaux

Les services sociaux ont toujours été le parent pauvre du ministère de la Santé. Pour le Parti Québécois, c'est un dossier essentiel. Notre formation veut s'attaquer aux nombreuses crises sociales qui se sont empirées sous les deux gouvernements de la CAQ : l'itinérance, les opioïdes et le logement. Santé Québec n'a pas corrigé cette absence de prise en considération. Cette nouvelle structure parallèle au ministère, créée par la CAQ, a aussi mis de côté les services sociaux. Cette mise à l'écart se traduit non seulement dans son changement de nom, mais aussi dans sa façon d'intervenir dans les dossiers sociaux, comme la crise de l'itinérance et celle des opioïdes ou dans l'aide aux personnes handicapées. Le Parti Québécois va redonner aux services sociaux les moyens qu'ils méritent pour prendre soin de notre monde.

ENGAGEMENTS

DPJ

- Évaluer la possibilité d'accorder un soutien direct supplémentaire pour le loyer aux jeunes qui sortent de la protection de la jeunesse.
- Offrir des services psychosociaux et développer des programmes adaptés aux enfants qui sont témoins et victimes de violence conjugale ou de conflits de séparation.
- Poursuivre la mise en œuvre du rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse.
- Financer et soutenir le projet Agora Déclic.

Personnes en situation de handicap

- Mettre en place un programme d'assistance personnelle autodirigé pour les personnes en situation de handicap afin de leur permettre de vivre à domicile et de les désinstitutionnaliser.
- Bonifier le financement du Programme d'adaptation de domicile et de l'offre de soins à domicile.
- Bonifier l'offre de répit pour les proches aidants par le biais d'organismes communautaires.

Organismes communautaires

- Reconnaître le rôle accru des organismes communautaires comme partenaire du réseau de la santé.
- Renforcer le rôle des organismes communautaires avec les CLSC, notamment en prévention et en soins à domicile.
- Créer une table de concertation afin de rétablir un dialogue entre le gouvernement et les organismes communautaires.
- Hausser le financement à la mission de 100M\$ par année et diminuer le financement par projet pour améliorer la pérennité du financement et ainsi diminuer la bureaucratie et la paperasse.
- Investir 100 millions de dollars par an dans les organismes d'aide et de sécurité alimentaire afin d'offrir des petits déjeuners, des dîners et des collations dans les écoles défavorisées et les CPE ainsi que de développer l'éducation alimentaire.

- Construire six nouvelles maisons d'hébergement de première étape dans les régions où les besoins sont prioritaires et financer leurs opérations.
- Investir 35 millions de dollars sur 4 ans dans les ressources des maisons d'hébergement de première étape de l'ensemble du Québec.
- Rehausser de 52 millions sur 4 ans le financement des maisons de 2^e étape de l'ensemble du Québec.
- Créer un mode de contribution gouvernementale pour encourager les organismes communautaires à aller chercher du financement d'autres sources.
- Aider le soutien aux travailleurs des organismes communautaires pour le développement d'assurance collective.



Itinérance : la grande priorité sociale

Le visage de l'itinérance a beaucoup changé ces dernières années. Ce n'est plus seulement un problème montréalais, mais un problème qui touche désormais toutes les régions, toutes les villes et toutes les catégories de la population. Nous retrouvons aujourd'hui, dans les rues du Québec, des aînés sans ressource, des travailleurs victimes de la crise du logement et de l'explosion du coût de la vie, des personnes qui ont des problèmes de santé mentale ou de dépendance ainsi que des personnes qui sont mal accompagnées à la sortie du réseau de la protection de la jeunesse ou à leur sortie de prison. Nous sommes devant un problème complexe qui va nécessiter des actions dans plusieurs domaines. Nous allons nous inspirer de ce qui fonctionne ailleurs dans le monde, comme la stratégie « Logement d'abord », mise en place à Houston et en Finlande et qui a donné de bons résultats. Les exemples internationaux montrent qu'avoir accès à un logement rapidement peut résoudre les difficultés auxquelles font face les personnes en situation d'itinérance chronique ou épisodique. C'est un tremplin pour sortir de la rue.

Les coûts sociaux de l'itinérance sont immenses. On ne peut pas accepter dans une société aussi riche que le Québec qu'autant de personnes dorment dans la rue chaque soir. Selon l'étude réalisée par AppEco pour l'Union des municipalités du Québec (UMQ), l'itinérance engendrerait désormais des coûts annuels de plus de 1,1 milliard de dollars pour les services publics québécois, soit près de 95 000 \$ par personne en situation d'itinérance.

L'itinérance sera la grande priorité sociale d'un gouvernement du Parti Québécois. Notre chef, Paul Saint-Pierre Plamondon, s'est engagé à s'occuper personnellement de ce dossier à titre de premier ministre, si les Québécois nous accordent leur confiance. En 2018¹⁴, il y avait environ 6000 personnes en situation d'itinérance. Depuis 2025, le Québec en dénombre plus de 12 000¹⁵. Le nombre de personnes en situation d'itinérance a doublé en sept ans sous la gouverne de la CAQ. Le Parti Québécois s'est donné un objectif clair et ambitieux pour répondre à la crise de l'itinérance : nous allons réduire de 50 % le nombre de personnes en situation d'itinérance en quatre ans.

14 <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/portrait-actuel-de-litinérance-au-quebec-le-gouvernement-du-quebec-et-la-ville-de-montreal-devoient-les-resultats-du-denombrement-des-personnes-en-situation-ditinérance?>

15 <https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2025/25-846-07W.pdf>

ENGAGEMENTS

- Construire 2 000 logements spécifiquement dédiés pour les personnes itinérantes sur notre cible de 20 000 logements sociaux et abordables. Ces logements incluront des services d'accompagnement spécialisés, notamment en santé mentale.
- Soutenir l'offre de loyers d'urgence.
- Bonifier et augmenter le nombre d'équipes de professionnels spécialisés en santé mentale à travers le Québec (Projet de réaffiliation en itinérance et en santé mentale).
- Embaucher 100 nouveaux travailleurs sociaux pour notamment bonifier les équipes mixtes d'intervention avec les personnes itinérantes.
- Bonifier le financement des organismes communautaires qui interviennent auprès des personnes en situation d'itinérance.
- Améliorer la cohabitation sociale et limiter la judiciarisation des personnes en situation d'itinérance.
- Bonifier les ressources en matière de lutte et de prévention à la toxicomanie, notamment via les CLSC.
- Prioriser une approche médicale à la crise des opioïdes.
- Rassembler les organismes communautaires, les municipalités, les entreprises d'économie sociale et les entreprises afin de développer une réponse concertée entre tous les acteurs.
- Mettre en place des cibles annuelles afin de mesurer les résultats de notre plan d'intervention.



Itinérance des femmes

- Reconnaître l'itinérance féminine comme un problème distinct qui nécessite des solutions adaptées.
- Mettre sur pied plus de ressources d'hébergement à haut seuil ainsi que de l'hébergement d'urgence réservé aux femmes aux quatre coins du Québec.
- Améliorer les méthodes de recensement de l'itinérance pour mieux prendre en considération l'itinérance féminine.

Ces mesures vont s'ajouter aux 100 millions de dollars qui seront investis dans l'aide alimentaire. Celles-ci vont permettre aux familles, aux jeunes et aux aînés défavorisés de manger à leur faim, chez eux, en résidence ou à l'école.

Merci aux aînés

Les aînés ont construit le Québec moderne. Tous les Québécois leur doivent énormément. Le Parti Québécois veut apporter une vision plus humaine et plus efficace pour mieux servir nos aînés, améliorer leur qualité de vie et aider ceux et celles qui désirent continuer de vivre à leur domicile. La proportion des personnes âgées continuera d'augmenter au cours des 15 prochaines années et le nombre d'aînés ayant besoin de soutien à l'autonomie passera de 289 000 en 2025 à 400 000 en 2035¹⁶. Il faut donc passer d'un modèle conçu pour répondre essentiellement aux enjeux liés à la perte d'autonomie vers un modèle centré sur le maintien de l'autonomie, afin que la majorité des aînés puissent demeurer le plus longtemps possible actifs, autonomes, en santé et intégrés à leur milieu de vie.

¹⁶ <https://aviseo.ca/perspectives/besoins-soutien-aines-quebec-etude-aviseo/>



ENGAGEMENTS

Vivre à domicile

- Augmenter de 1,3 milliard le budget en soins à domicile en quatre ans.
- Octroyer une aide financière de 10 000 \$ pour couvrir une partie des frais de transformation d'une propriété en une maison intergénérationnelle.
- Bonifier de 10 millions de dollars par année le Programme d'adaptation de domicile qui offre une aide financière pour l'exécution de travaux.
- Faciliter l'accès au crédit d'impôt pour le maintien à domicile.
- Mettre à contribution tous les partenaires, qu'il s'agisse du public, des entreprises d'économie sociale en aide à domicile, des organismes communautaires ou des entreprises privées, afin de répondre à la demande grandissante, et ce, tout en garantissant des soins de qualité.
- Diminuer la bureaucratie liée aux soins à domicile afin de libérer du temps pour les soins
- Faciliter l'accès à des soins à domicile en centralisant la gestion dans les CLSC.
- Instituer une stratégie nationale pour l'autonomie et le maintien à domicile des aînés.
- Soutenir les initiatives de jumelage entre les personnes âgées et les jeunes dans des partenariats avec des écoles, des CPE et des organismes de jeunes.
- Améliorer la reconnaissance des proches aidants.
- Maintenir le crédit d'impôt pour soutien aux aînés de 2000\$.

Loisirs

- Assurer un minimum d'activités physiques et de loisir dans les centres d'hébergement pour personnes âgées, publics et privés.
- Soutenir les initiatives de bénévolat des aînés.
- Bonifier l'offre de transport adapté dans les régions et les banlieues (taxi-bus, services de covoiturage, autobus adaptés, etc.) et envisager l'accès élargi aux personnes proches aidantes.
- Augmenter la littératie numérique des aînés.

Protection

- Créer un poste de Protecteur des aînés au sein de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse.
- Assujettir la profession de courtier à la *Loi visant à lutter contre la maltraitance envers les aînés et toutes autres personnes en situation de vulnérabilité*, pour permettre à des courtiers de dénoncer les pratiques de collègues et permettre à l'OACIQ d'enquêter sur les cas.
- Augmenter les ressources policières dédiées à combattre la fraude envers les aînés.
- Mobiliser le Directeur des poursuites criminelles et pénales pour qu'il négocie ou plaide pour des peines plus sévères en cas de fraude envers les aînés.
- Augmenter la prévention, comme ce que fait le programme Aîné-Avisé, pour aider les aînés à détecter et à dénoncer les fraudes.

Hébergement

- Mettre fin à la construction de nouvelles maisons des aînés.
- Rénover en priorité les CHSLD vétustes afin que nos aînés vivent dans la dignité.
- Améliorer l'encadrement réglementaire des RPA pour éviter l'abus en lien avec les services complémentaires.
- Autoriser les recours collectifs pour contester les hausses abusives des loyers.
- Encourager le développement de places dans des modèles d'hébergement alternatifs comme les ressources intermédiaires.

Faire du Québec la nation la plus en forme

Sports, nature, faune et parcs



Le Parti Québécois veut remettre le Québec en forme. Nos jeunes doivent bouger davantage pour leur santé physique et mentale à court, moyen et long terme. Il est prouvé que l'activité physique est un facteur déterminant de la persévérance et de la réussite scolaire, en plus de les éloigner des écrans. L'argent ne devrait pas être un frein pour que des jeunes de toutes les classes sociales et de toutes les régions puissent pratiquer des sports qui les passionnent. Une autre priorité du Parti Québécois sera d'encourager les Québécois à découvrir et à profiter de l'immense et magnifique territoire qui est le nôtre. D'autres pays, avec un climat comparable au nôtre, tirent tous les avantages des possibilités variées de l'activité physique en plein air. Il est plus que temps que nous aussi, au Québec, nous mettions à profit nos parcs, nos montagnes, nos rivières, nos lacs et nos sentiers pour favoriser la culture du sport partout sur le territoire. Nous croyons en un Québec plus en forme et plus en santé, ainsi qu'en un gouvernement qui va tout faire pour mettre en valeur chaque région de notre territoire.



ENGAGEMENTS

Sports

- Restaurer les tests de condition physique dans les écoles primaires et secondaires.
- Créer 2500 places dans les programmes de Sport-Études assorties de bourses d'accès pour les élèves défavorisés.
- Aider les parents à payer les frais de participation jusqu'à 300 \$ pour l'inscription et la participation à une activité sportive parascolaire.
- Évaluer la possibilité de mettre en place un programme de développement du hockey en créant des équipes nationales du Québec féminines et masculines pour les catégories moins de 15 ans à moins de 18 ans (U15 à U18).
- Effectuer des demandes d'intégration d'équipes du Québec au sein des fédérations sportives internationales.

Accès à la nature, chasse et pêche

- Garantir un financement pluriannuel pour l'entretien et le développement du Sentier national de randonnée pédestre, à l'image de la Route verte et des sentiers confédérés.
- Soutenir les projets de reconversion de sentiers et de portions de la Route verte pour en faire une Route blanche pendant l'hiver afin de développer la pratique de sports comme le ski de fond, la marche nordique ou le fat bike.
- Protéger des couloirs naturels autour de sections du Sentier national.
- Appuyer les efforts pour faire reconnaître des portions du Sentier national par des organisations internationales comme le GR.
- Identifier les lacs enclavés au sud du Québec et en soutenir les municipalités prioritaires pour l'acquisition et le développement d'accès publics à l'eau.
- Bonifier le soutien au programme Relève et mise en valeur de la faune et le déploiement des programmes Nature-Études dans les écoles.
- Bonifier le soutien gouvernemental au programme des Chasseurs généreux, administré par la Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs.



Reprendre le contrôle de l'immigration

Immigration et intégration

Sous un gouvernement de la CAQ et conjointement avec le gouvernement fédéral libéral, nous avons complètement perdu le contrôle du système d'immigration du Québec dans toutes les catégories d'immigration temporaire. La CAQ a également haussé les seuils d'immigration permanente alors qu'elle avait promis le contraire. Le Québec comptait, en juillet 2026, environ 530 000 immigrants temporaires, alors qu'en 2016, on en comptait environ 100 000. C'est donc une augmentation de 389 % en dix ans. Nous avons atteint des sommets jamais vus en termes d'immigration temporaire sur le territoire. Un gouvernement du Parti Québécois va reprendre le contrôle de notre système d'immigration. Nous allons baisser de façon significative les seuils d'immigration. Certains secteurs, comme l'agriculture et le manufacturier, certains secteurs régionaux et les services directs à la population seront priorités dans l'octroi des permis d'immigration au Québec.

Nous fixerons également des seuils d'immigration permanente qui respectent la capacité d'accueil du Québec. Nous devons prendre en considération la capacité des écoles, des hôpitaux, des garderies et des autres services qui sont donnés à la population, de même que la situation de la langue française. Nous retournerons à des seuils permanents comme nous avions au début des années 2000 avant les hausses imposées par le gouvernement Charest, qui ont été ensuite reprises par la CAQ. Le Québec est une société accueillante et doit le demeurer. Avec le Plan du Parti Québécois en immigration, nous allons reprendre le contrôle et nous assurer que chaque parcours d'immigration soit une histoire à succès.

ENGAGEMENTS

Immigration temporaire

- Utiliser tous les moyens juridiques, fiscaux et politiques à notre disposition afin de faire prévaloir la vision québécoise de l'immigration et ne plus être à la merci du gouvernement fédéral, notamment sur la question des demandeurs d'asile. Pour ce faire, le Québec ne peut en accueillir plus que son poids démographique, à savoir 22 %.
- Exiger du gouvernement fédéral la suppression du Programme de mobilité internationale (PMI).
- Réduire de moitié l'immigration temporaire en 4 ans pour atteindre entre 200 000 et 250 000 personnes présentes sur le territoire québécois, tout en protégeant des secteurs comme l'agriculture, le manufacturier, certains secteurs en région et les services directs à la population, comme la santé.
- Resserer les exigences linguistiques pour le renouvellement des permis de travail pour les types d'emplois admissibles, pour tout nouveau permis et pour l'obtention du statut d'immigrant permanent.
- Resserer le recrutement de travailleurs étrangers temporaires (autre que dans le secteur agricole) et le rendre conditionnel à la présentation d'un plan d'optimisation des activités ou d'automatisation dans une perspective de gains de productivité afin que les travailleurs étrangers temporaires soient réellement « temporaires ».
- Créer des permis de travail régionaux et sectoriels pour remplacer les permis de travail fermés.
- Revoir la politique de financement des universités en ce qui concerne les étudiants étrangers en s'appuyant sur les principes du régime qui avait cours avant la déréglementation de 2018.
- Revoir le quota d'étudiants imposé pour chaque établissement d'enseignement.

Immigration permanente

- Fixer le seuil d'immigration permanente à 35 000 nouveaux résidents permanents par année.
- Instaurer un moratoire sur l'immigration économique permanente venant de l'international. La totalité de l'immigration économique qui se qualifiera pour le statut de résident permanent proviendra du bassin des immigrants temporaires déjà sur le territoire. Ce moratoire sera maintenu tant que l'objectif de réduction de moitié de l'immigration temporaire ne sera pas atteint.

- Profil privilégié pour l'immigration permanente :

Les étudiants étrangers francophones obtenant un diplôme et démontrant être en situation d'emploi pendant une période prolongée de deux ans à la suite de leur diplomation. L'emploi devra être dans l'un des secteurs en tension ou dans un secteur à valeur ajoutée.

Les travailleurs embauchés directement par une entreprise dans l'un des secteurs de l'économie québécoise en tension, démontrant au point d'entrée un niveau de compétence en français suffisant aux besoins de l'emploi (soit entre cinq et neuf sur l'Échelle québécoise des niveaux de compétence en français).

- Exiger une connaissance du français pour les conjoints dans les dossiers de réunification familiale.
- Revoir le Programme de l'expérience québécoise.
- Donner une clause de droit acquis pour les travailleurs étrangers issus du Programme de travailleurs étrangers temporaires du Québec (PTET) pour l'accès au Programme de l'expérience québécoise.

Intégration

- Instaurer une cérémonie d'intégration à la citoyenneté québécoise.
- Améliorer la reconnaissance des acquis des résidents permanents et des citoyens.
- Déployer un parcours d'intégration incluant une obligation d'intégration en français et d'adhésion aux valeurs communes.
- Viser une répartition équilibrée des résidents non permanents entre les régions.
- Responsabiliser les municipalités comme des acteurs du parcours d'intégration en favorisant la mixité par le maillage entre les organismes locaux et mieux encadrer les contacts interculturels dans les activités de sport, de culture et de loisir.
- Favoriser la mixité sociale dans les écoles.

Protéger notre identité

Culture, langue française, laïcité et identité

Culture

Le Québec est une nation unique au monde grâce à sa culture francophone. Celle-ci est au cœur du projet national du Parti Québécois, et ce, depuis sa fondation par René Lévesque. Foisonnante, dynamique, célébrée à l'international, elle définit qui nous sommes, comment nous nous exprimons et quel est notre rapport au monde. Le Parti Québécois a pour ambition de diffuser plus que jamais la culture québécoise dans les écoles et à travers les sorties scolaires. Il est essentiel qu'elle soit consommée par les Québécois de toutes les générations, particulièrement les jeunes¹⁷ qui s'en sont détournés partiellement dans les dernières années. C'est à travers elle que nous allons faire nation, intégrer les nouveaux Québécois et vibrer avec nos mots, nos émotions et nos particularités. La vision du Parti Québécois pour la culture est ambitieuse et a été longuement réfléchi. Les efforts que nous allons déployer pour supporter, valoriser et diffuser notre culture nationale seront à la hauteur de l'amour que nous portons à celle-ci.

ENGAGEMENTS

- Faire de Télé-Québec une véritable chaîne nationale dédiée à la production et à la diffusion de contenu québécois, notamment de réelles émissions de débats.
- Hausser le financement des organismes subventionnaires de la culture, notamment la SODEC et le CALQ.
- Négocier des normes de découvrabilité des contenus québécois aux plateformes de diffusion.
- Faire la promotion du contenu culturel québécois sur les grandes plateformes numériques, comme Netflix et Amazon.
- Revenir sur la fusion des mesures budgétaires en Éducation et réinstaurer les sorties culturelles à l'école.
- Offrir un deuxième billet (2 pour 1) au sein de la même institution aux jeunes de 25 ans et moins.
- Réinstaurer la gratuité des musées les premiers dimanches du mois.



- Mettre la culture québécoise au cœur du *Programme de formation de l'école québécoise*.
- Soutenir les travaux du Chantier sur le filet social, menés par Compétence culture, qui étudie les meilleures pratiques afin d'améliorer les conditions de travail des artistes.
- Doubler le soutien à la Fondation des artistes et égaliser les dons du public pendant toute la durée du mandat.
- Bonifier le crédit d'impôt pour l'impression de livres en rendant les réimpressions admissibles au crédit d'impôt en tout temps.
- Autoriser automatiquement certaines dérogations au Code du bâtiment pour les travaux de réparation sur des immeubles qui précèdent 1960 (suivant le régime antérieur à 2006) et élaborer une stratégie de reconversion d'édifices patrimoniaux pour les besoins des organismes publics et parapublics.
- Rétablir et protéger le financement des programmes d'AEC en métiers du patrimoine bâti.
- Augmenter les enveloppes consacrées aux ententes en patrimoine pour mieux préserver nos édifices anciens.
- Instaurer une majorité numérique à l'image de l'Australie, l'Espagne, la France et le Royaume-Uni.

¹⁷ <https://statistique.quebec.ca/fr/communiqu%C3%A9/pratiques-culturelles-au-quebec-20247>

Laïcité

La laïcité est l'une des composantes essentielles et consensuelles de la société québécoise. Elle incarne le désir qu'a la très grande majorité des Québécois et Québécoises de vivre dans une société où la religion est vécue dans la sphère privée. Le Québec s'est donné de nombreux outils pour laïciser sa société. C'est pourquoi nous allons renouveler systématiquement la clause de souveraineté parlementaire tant et aussi longtemps que le Québec sera membre du Canada. Nous nous sommes engagés auprès de nos membres, par référendum, à agir résolument en faveur de la laïcité. D'ailleurs, le Parti Québécois rappelle que la laïcité est une valeur fondamentale de la société québécoise. Elle incarne le désir de vivre dans une société où la religion est exclue des institutions publiques et où la protection de la liberté de conscience prévaut. Nos institutions doivent être dotées des outils nécessaires pour défendre notre conception du vivre-ensemble, notamment devant le fédéral qui pourrait mettre fin au consensus que nous avons pourtant trouvé.

ENGAGEMENTS

- Cesser le financement des écoles religieuses, c'est-à-dire des écoles qui bénéficient du crédit d'impôt à titre d'organisme religieux.
- Interdire, pour tous les élèves du primaire, le port de tenues et de signes religieux ostensibles dont le port conduit à se faire reconnaître immédiatement par son appartenance religieuse.
- Interdire les partenariats entre les écoles et les lieux de culte.
- Modifier la Loi sur la laïcité de l'État pour enregistrer les lieux de culte sous une vraie dénomination de lieu de culte.
- Modifier la *Loi sur les impôts* pour exiger la déclaration des dons étrangers faits aux organismes religieux.
- Documenter l'entrisme et les influences religieuses dans les écoles québécoises.
- Augmenter la vigilance en matière de protection de la jeunesse pour protéger les mineurs qui sont entraînés dans des sectes.





Langue française

La langue française est au cœur de l'identité québécoise. Elle contient notre histoire, notre sensibilité, notre rapport au monde et notre tempérament. Elle a évolué, comme le Québec, au fil des influences et des époques. Sa situation est malheureusement préoccupante. Elle décline rapidement, particulièrement dans la région de Montréal. Ces dernières années, tous les indicateurs sur la langue sont en recul, qu'il s'agisse de la langue la plus souvent parlée à la maison, du français comme langue du travail, de la langue de la consommation culturelle, de l'augmentation de l'enseignement de l'anglais aux personnes immigrantes, de la fréquentation des collèges anglophones par des Québécois qui ont fait leur scolarité secondaire en français, du français comme langue commune ou du français dans les commerces. Le dernier recensement de Statistique Canada date de 2021¹⁸ et tout porte à croire que la situation sera pire lors du recensement de 2026.

Le Parti Québécois prend la situation très au sérieux. Il n'est pas question de faire comme le PLQ ou la CAQ et d'accepter que notre langue nationale se fragilise et perde du terrain et de l'influence au Québec. C'est pourquoi le Parti Québécois s'engage à tout faire pour renverser le déclin du français, à valoriser notre langue commune et à pérenniser son utilisation et sa place centrale dans notre société.

ENGAGEMENTS

- Étendre la loi 101 au cégep.
- Étendre la loi 101 aux enfants des immigrants temporaires établis sur le territoire québécois depuis plus de douze mois, ainsi qu'aux élèves inscrits à la formation professionnelle et à la formation aux adultes.
- Réaliser une enquête sur la langue de socialisation des jeunes dans les écoles de Montréal et de Laval, afin d'avoir un portrait clair des dynamiques linguistiques et des rapports interculturels dans les écoles.
- Rehausser les critères de français pour l'obtention ou le renouvellement d'un permis de travail en fonction du type d'emploi occupé, avec une exception pour le secteur agricole.
- Rehausser les critères de réussite en orthographe, en grammaire, en syntaxe et en vocabulaire aux examens de secondaire 5 et accorder une pondération de 10 % de la note à la qualité du français dans tous les travaux évalués, quelle que soit la matière.
- Lancer un vaste chantier pour améliorer la littératie et pour lutter contre l'analphabétisme.

18 <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/98-401-X2021005?>

Les grands chantiers en éducation

Éducation et enseignement supérieur

Éducation

Le Parti Québécois place l'Éducation et la jeunesse au cœur de son ambition pour le Québec. Pour maximiser l'énorme potentiel de nos élèves, nous allons offrir à ceux-ci les meilleures chances de réussite et le meilleur environnement d'apprentissage possible. Un gouvernement du Parti Québécois va revoir en profondeur notre école publique avec comme objectif de retrouver une culture du mérite et du succès. Pour y arriver, nous lancerons cinq grands chantiers pour l'école primaire et secondaire : valoriser la formation professionnelle et lutter contre le décrochage, remettre la culture québécoise au cœur de l'école, augmenter l'activité physique et combattre la sédentarité, renforcer le civisme et mettre fin à la violence à l'école, et favoriser la mixité scolaire.

ENGAGEMENTS

- Instaurer un minimum de soixante minutes d'activité physique obligatoire par jour à l'école primaire et secondaire et réintégrer les tests pour mesurer l'évolution de la santé de nos jeunes.
- Lancer des États généraux sur l'avenir de l'éducation.
- Mettre en place des programmes de jumelage entre les écoles au Québec qui rapprocheront les régions et les villes, et qui ouvriront les horizons de tous les élèves afin de favoriser la mixité.
- Tenir un *Grand chantier pour le civisme* afin d'impliquer et de mobiliser tous les acteurs de la société civile locale dans la prévention et la lutte à la violence en milieu scolaire et donner le mandat à l'ISQ d'effectuer une *Enquête nationale sur la violence en milieu scolaire*.
- Mettre en place un code clair prévoyant des sanctions plus sévères contre les auteurs de violence afin de prioriser les victimes, notamment face à la cyberintimidation.
- Offrir à tous les élèves du Québec une plus grande fréquentation avec les œuvres québécoises (musique, cinéma, arts et littérature québécois) en les mettant au cœur des programmes éducatifs.
- Dresser une liste d'œuvres littéraires communes sélectionnées parmi les classiques québécois et de la francophonie pour l'enseignement du français.
- Revaloriser la formation professionnelle et mieux orienter les élèves vers les parcours de formation les plus adaptés.
- Favoriser l'apprentissage sans écran et les épreuves orales et sur papier pour développer l'autonomie intellectuelle des élèves.
- Rendre conditionnelle une partie du financement des écoles privées au fait qu'elles accueillent plus d'élèves qui ont des difficultés d'apprentissage.



- Resserrer les seuils de réussite en matière de maîtrise du code linguistique (grammaire, syntaxe et lexique) dans les épreuves du ministère.
- Réduire le nombre d'enseignants non légalement qualifiés.
- Réduire le coût de construction des écoles en instaurant des modèles d'écoles modernes standardisés et préautorisés partout au Québec.
- Afficher le drapeau du Québec dans chaque salle de classe de français, d'histoire et de culture et citoyenneté québécoise, et dans tous les lieux de mémoire liés à l'Histoire du Québec.
- Mieux entourer les enseignants par des professionnels pour les aider à répondre aux élèves avec des difficultés d'apprentissage et à mieux répondre aux besoins des élèves handicapés.
- Optimiser, alléger et ramener au plus près des élèves les décisions au sein de l'administration scolaire.

Enseignement supérieur

L'enseignement supérieur joue un rôle essentiel dans le développement économique, social et culturel du Québec. Les collèges, les cégeps et les universités doivent préparer les étudiants pour le marché du travail et leur permettre de participer pleinement à la vitalité de la société. Ils doivent également permettre au Québec de se démarquer à l'échelle internationale en créant une économie plus productive et plus efficace.

L'accessibilité constitue depuis longtemps l'un des grands principes du système québécois d'enseignement supérieur. La présence d'établissements dans plusieurs régions, des droits de scolarité relativement abordables et de différents programmes d'aide financière contribuent à élargir l'accès aux études. Le réseau doit néanmoins composer avec plusieurs défis, notamment la réussite et la diplomation, la pénurie de main-d'œuvre dans certains secteurs, les besoins particuliers des régions et l'évolution rapide des technologies.

Investir dans l'enseignement supérieur, c'est donc investir dans la jeunesse, dans le savoir et dans la capacité du Québec à assurer son développement et sa prospérité à long terme.



ENGAGEMENTS

- Proposer une nouvelle formule de financement moins dépendante des étudiants internationaux et plus équitable pour les universités de langue française.
- Appuyer le projet de création d'un programme de médecine au sein des universités en région, centré sur la médecine de famille et la première ligne.
- Soutenir les efforts en vue de la création d'un nouveau quartier universitaire distinctif dans le quartier Saint-Roch, à Québec.
- Pérenniser les programmes d'aide à la réussite et de soutien psychologique des étudiants (PARES, PASMÉES).
- Rémunérer des stages pratiques de formation dans les métiers de la santé et des services sociaux, de l'enseignement et de l'éducation à la petite enfance au sein des institutions publiques.
- Soutenir des projets de logement étudiant en accélérant notamment les projets portés par des OBNL spécialisés.
- Mettre à jour les programmes des Fonds de recherche du Québec pour moderniser et bonifier les allocations de recherche.
- Accroître le financement pour le soutien à la recherche et à l'innovation dans les cégeps.
- Permettre aux établissements d'effectuer une planification pluriannuelle de leurs investissements en maintien des actifs.
- Instaurer un cours d'Histoire du Québec obligatoire à la formation générale au collégial.



Famille

Faire du Québec le paradis des familles

La famille, partout sur la planète, représente le socle de la société. Le Québec, au fil des décennies, a beaucoup fait pour améliorer la qualité de vie des mères, des pères et des enfants. Nous n'avons qu'à penser à la création des CPE par Pauline Marois en 1997 ou encore à la Loi sur l'équité salariale. Nous voulons poursuivre dans cette tradition avec des mesures qui feront une grande différence dans la vie des familles québécoises. La politique familiale du Québec est déjà l'une des plus complètes et avantageuses en Occident et en Amérique. Le Parti Québécois va revisiter et bonifier certains aspects de cette politique familiale pour aider davantage les jeunes parents.

ENGAGEMENTS

- Élaborer et adopter officiellement une Politique québécoise de la famille.
- Créer 10 000 nouvelles places en CPE d'ici quatre ans, lesquelles s'ajouteront aux 15 000 places déjà en cours de réalisation pour un total de 25 000 nouvelles places d'ici 2030.
- Ajouter un supplément pour famille nombreuse aux allocations familiales allant jusqu'à 700 \$ applicable pour un troisième et quatrième enfant.
- Bonifier substantiellement le RQAP :
 - assurer un minimum de 300 \$ de prestations par semaine, peu importe le revenu assurable;
 - porter le taux de remplacement du revenu à 100 % pour les parents qui touchent des prestations situées entre 300 \$ et 664 \$ par semaine;
 - faire passer les taux de remplacement du régime de base de 70 % à 75 % et de 55 % à 60 %, et du régime particulier de 75 % à 80 % du revenu admissible;
 - allonger à trois ans la période d'utilisation des prestations du RQAP afin d'offrir une plus grande flexibilité aux parents;
 - et offrir quatre semaines de prestations au deuxième parent en cas de deuil périnatal, pour que les deux parents puissent traverser ensemble cette épreuve.
- Rembourser les deuxième et troisième cycles de fécondation in vitro.
- Lever certaines pénalités fiscales à la transmission du patrimoine des parents (REER) vers les enfants pour l'accès à la propriété.
- Allonger de six semaines à quatre mois la durée permise du suivi postnatal effectué par une sage-femme.
- Fixer des cibles de services en pédiatrie sociale dans les CLSC et dans les cliniques de proximité.
- Revaloriser la profession d'éducatrice à la petite enfance en bonifiant l'accès à la formation continue.
- Instaurer un minimum de trois semaines de vacances payées aux normes du travail.





Agriculture

Nourrir notre monde et protéger notre territoire

Il n'y a rien de plus essentiel et de plus important que de nourrir les Québécois. Dans l'histoire du Parti Québécois, l'agriculture a toujours été une priorité. Nous avons eu d'excellents ministres de l'Agriculture, comme François Gendron, Rémy Trudel et surtout Jean Garon. Les réformes du père de la *Loi sur la protection du territoire agricole* ont amélioré le sort des agriculteurs et de l'agriculture au Québec. Dans un gouvernement du Parti Québécois, le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) sera un ministère majeur et important. Dans un monde affecté par des bouleversements, les changements climatiques et l'instabilité de notre voisin du Sud, on se doit plus que jamais d'être autonome à tous les niveaux, mais surtout au niveau alimentaire. Un Québec fort se doit de posséder une agriculture forte. Les agriculteurs québécois sont essentiels à la vitalité de nos régions, à la diversité de nos produits et à la richesse de notre offre alimentaire et culinaire.

Le Parti Québécois va encourager les PME d'ici en leur offrant des allègements fiscaux et une réduction de la paperasse qui n'a cessé d'augmenter depuis huit ans sous la CAQ. Nous allons ainsi réduire le fardeau administratif et réglementaire des agriculteurs et mieux les accompagner pour répondre aux normes environnementales.

La relève agricole a besoin d'aide. Les jeunes lèvent la main, mais les obstacles les découragent. Le Parti Québécois va les aider et leur rendre la vie plus simple. C'est une question de survie pour l'agriculture québécoise et pour notre autonomie alimentaire. Nous savons que les coûts pour exploiter une entreprise agricole ne cessent d'augmenter. Les terres, l'essence, la machinerie agricole... Tout est rendu hors de prix. Le Parti Québécois sera présent pour soutenir l'agriculture d'ici. Nous nous engageons également à protéger la gestion de l'offre ainsi que nos outils de mise en marché collective, en tout temps. Notre agriculture est trop importante pour notre nation pour qu'elle soit gérée par Ottawa ou Washington.



ENGAGEMENTS

- Instaurer le principe de zéro perte nette du territoire agricole.
- Réviser la Loi sur la protection du territoire agricole pour protéger les activités agricoles tout en favorisant les activités conciliables, comme celles en agrotourisme.
- Faire en sorte que les efforts de conservation du territoire ne réduisent pas les activités agricoles.
- Mettre en production acéricole 50 000 nouveaux hectares d'érablière en forêt publique, dont 2000 hectares pour la région du Bas-Saint-Laurent.
- Appuyer la Fiducie agricole UPA-Fondation.
- Faire passer le budget du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ) de 0,9 % du budget total du gouvernement du Québec jusqu'à 1,5 % d'ici 2034.
- Donner accès aux programmes du ministère de l'Économie et de l'Énergie aux entreprises agricoles et du secteur agroalimentaire.
- Faire respecter le principe de résidualité de la forêt publique pour garantir la stabilité des marchés des producteurs forestiers de forêt privée.
- Retirer le Québec du projet de TGV Alto qui menace les terres agricoles québécoises.
- Avec les partenaires municipaux et agricoles, mener une réflexion sur la taxation municipale du territoire agricole, notamment dans un contexte où le Programme de crédit de taxes foncières agricoles représente une part croissante du budget du MAPAQ.
- Interdire la prise en compte des outils de mise en marché collective, comme le contingent acéricole dans la taxation municipale des immeubles agricoles.
- Protéger la gestion de l'offre et les outils de mise en marché collective, notamment dans le contexte de négociation commerciale.
- Encourager les pratiques agroenvironnementales ainsi que l'adaptation aux changements climatiques.
- Pérenniser et rendre accessible à toutes les entreprises agricoles le remboursement de la tarification du carbone.
- Moderniser les programmes de gestion des risques pour mieux tenir compte des réalités des régions périphériques, des fermes biologiques et des fermes de proximité.
- Encourager l'agriculture de proximité et les circuits courts, notamment les abonnements à des formules d'*Agriculture Soutenue par la Communauté*.

Protéger notre monde

Sécurité publique et violence faite aux femmes, justice

Sécurité publique et justice

L'augmentation des crimes contre la personne et contre la propriété dans les dernières années au Québec est un véritable problème. Le Parti Québécois prend cette problématique très au sérieux et compte s'y attaquer dès son entrée au gouvernement. On assiste à une recrudescence du recrutement des jeunes par le crime organisé. Les dernières données de Statistique Canada démontrent d'ailleurs une légère baisse du crime pour la population en général, mais une hausse marquante chez les jeunes : augmentation de 70 % des crimes violents chez les 20 ans et moins au Québec.

Enfin, l'administration de la Justice est une mission fondamentale de l'État. Or, le Journal de Montréal rapportait, il y a quelques mois, que des milliers de criminels ont purgé leur peine à domicile l'an dernier, dont plusieurs agresseurs sexuels¹⁹. Et de plus en plus d'hommes coupables de violence conjugale s'en sortent sans casier judiciaire. On nous parle désormais de criminels qui auraient obtenu la clémence d'un juge pour éviter des répercussions sur leur vie, comme une perte d'emploi ou l'expulsion du pays. C'est à croire que la victime ne compte plus. D'autres ont pu profiter d'ententes favorables proposées par la Couronne pour accélérer le traitement des dossiers parce qu'elle est débordée par le nombre de cas à traiter. Le phénomène des peines bonbons n'est pas nouveau et la tendance conciliante envers les criminels du système judiciaire canadien mine la confiance du public envers notre capacité à punir convenablement les actes qu'on juge répréhensibles. Encore faut-il redonner à tous les acteurs de notre sécurité collective, de l'enquête jusqu'au dépôt des accusations, la capacité d'administrer adéquatement la justice criminelle au Québec.

Nous allons également travailler à accélérer les délais des procès, rendre plus efficace le système de justice québécois et trouver des manières d'améliorer l'accès au système de justice.



¹⁹ <https://www.journaldemontreal.com/2026/04/18/deux-fois-plus-de-peines-netflix-depuis-une-nouvelle-loi-controversee>

ENGAGEMENTS

- Remettre sur pied le Conseil sur les services policiers du Québec.
- Embaucher 800 nouveaux policiers.
- Augmenter la capacité de formation de l'École nationale de police du Québec.
- Recruter 100 nouveaux travailleurs sociaux pour les intégrer aux équipes mixtes sur le terrain, comme annoncé récemment.
- Bonifier les effectifs des escouades régionales mixtes afin d'accentuer la lutte contre le crime organisé et de démanteler les réseaux, notamment sur la question du recrutement des jeunes par les gangs de rue.
- Investir dans des unités spécialisées pour intervenir auprès des populations vulnérables en région de manière non répressive.
- Interdire les injures envers les corps policiers.
- Consacrer plus de ressources en santé mentale pour les forces de l'ordre.
- Évaluer la possibilité de doter les policiers de caméras corporelles.
- Organiser une Commission sur le recrutement des jeunes par le crime organisé.
- Favoriser le dialogue avec les autorités municipales et les intervenants en région pour maintenir et développer les capacités locales en prévention, en enquête et en lutte contre le crime.
- Embaucher 100 nouveaux procureurs et lutter contre les peines bonbons en envoyant le message de requérir des peines justes et proportionnelles.
- Élaborer des directives au DPCP sur les négociations de plaidoyer de culpabilité à la hausse pour certains crimes graves, notamment pour les fraudes envers les aînés.
- Améliorer l'accès à l'information juridique par un guichet d'information unique et par la ligne 811 juridique pour orienter les justiciables dans le système de justice.
- Poursuivre la réduction de la bureaucratie par une veille permanente de simplification des procédures et des formulaires, notamment en matière civile et familiale.
- Travailler étroitement avec le Barreau du Québec afin de rendre plus accessible la Clinique juridique du Barreau, un service gratuit d'accès à de l'information juridique.
- Faire une analyse des angles morts de la réforme de l'IVAC en vue de faciliter les démarches des victimes d'actes criminels.



Condition féminine

Le Parti Québécois a une longue feuille de route en ce qui concerne l'amélioration de la condition des femmes. On n'a qu'à penser à la Loi sur l'équité salariale de 1996, adoptée sous Lucien Bouchard et Louise Harel, ou encore à la création des CPE en 1997 avec Pauline Marois. Nous comptons bien poursuivre cette tradition. Les premières mesures que nous comptons prendre concernent la protection des femmes contre toutes les formes de violence conjugale et sexuelle. Les féminicides sont un véritable problème de société. Le bilan des dernières années est catastrophique. En 2024, il y a eu 25 féminicides. En 2025, il y en a eu 16. Chaque mort est une mort de trop. Actuellement, une fois sur deux, SOS violence conjugale n'arrive pas à trouver une place dans une maison d'hébergement lorsque les femmes font la demande.

Si les besoins sont si grands, c'est que les violences faites aux femmes continuent d'atteindre des niveaux alarmants. Quand des signaux sont là et que des hommes sont déjà connus des autorités, on ne peut pas accepter que le système échoue à protéger les femmes. On doit renforcer nos mécanismes de protection, écouter les victimes et faire en sorte qu'aucun signal d'alarme ne soit ignoré.

ENGAGEMENTS

- Création d'une cellule pour répondre à la hausse des féminicides.
- Agir en prévention contre la violence conjugale dans les écoles et dans les milieux de travail.
- Renforcer le soutien aux organismes qui accompagnent les hommes qui ont des comportements violents en contexte conjugal et familial.
- Améliorer la formation des policiers et des professionnels de la santé pour reconnaître les signes de violence conjugale et mieux connaître les façons d'intervenir.
- Construire six nouvelles maisons d'hébergement de première étape dans les régions où les besoins sont prioritaires, soit Montréal, Outaouais, Laval, Lanaudière, la Montérégie et la Capitale-Nationale, et augmenter le nombre de nouvelles places.
- Investir 35 millions de dollars sur 4 ans dans les ressources des maisons d'hébergement de première étape dans l'ensemble du Québec.
- Rehausser de 52 millions sur 4 ans le financement des maisons de 2^e étape dans l'ensemble du Québec.
- Mettre en place progressivement une banque de congés pour les victimes de violence conjugale.
- Resserrer l'utilisation des bracelets antirapprochement.
- Considérer les récidives et les bris de conditions comme des facteurs aggravants dans les cas de violence conjugale.
- Soutenir davantage les organismes qui accompagnent les victimes de violences à caractère sexuel.

Relations internationales

Une diplomatie à l'image du Québec indépendant



Le Parti Québécois s'est toujours beaucoup intéressé à la place du Québec dans le monde depuis sa fondation par René Lévesque. Plus que jamais, le Québec doit faire sentir sa présence à l'étranger pour diversifier ses exportations et cesser de mettre tous ses œufs dans le panier américain, ce qui n'a pas été fait pendant les deux derniers gouvernements de la CAQ. C'est pourquoi le Parti Québécois va doubler le nombre de nos représentations à l'étranger. Il va s'agir du plus grand développement diplomatique de l'histoire du Québec. Il sera alors plus facile pour les entrepreneurs québécois d'augmenter leurs exportations sur tous les continents. Nous allons également augmenter la puissance de notre diplomatie d'influence dans des domaines aussi variés que la culture, l'environnement, la coopération internationale, la paix ainsi que la langue française. De plus, le Québec prendra une plus grande place dans des organisations internationales comme l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), l'UNESCO ou l'Union européenne. Avec le Parti Québécois, le Québec prendra plus que jamais sa place à la table des nations.

ENGAGEMENTS

- Doubler le nombre de représentations du Québec à l'étranger.
- Soutenir l'*Association internationale des études québécoises*.
- Bonifier le *Programme Québec sans frontières*.
- Poursuivre des initiatives de coopération, notamment dans les domaines de la culture et du numérique, avec l'Union européenne.
- Effectuer des demandes d'intégration d'équipes du Québec au sein des fédérations sportives internationales.



Le choix de la CONFIANCE



PERMANENCE NATIONALE

4115, rue Ontario Est, bureau 325
Montréal (Québec) H1V 1J7

Téléphone : 514 526-0020
Sans frais : 1 800 363-9531

Courriel : info@pq.org

pq.org

Sylvain Gauthier, agent officiel du Parti Québécois.
Imprimé par les Presses du Parti Québécois.

